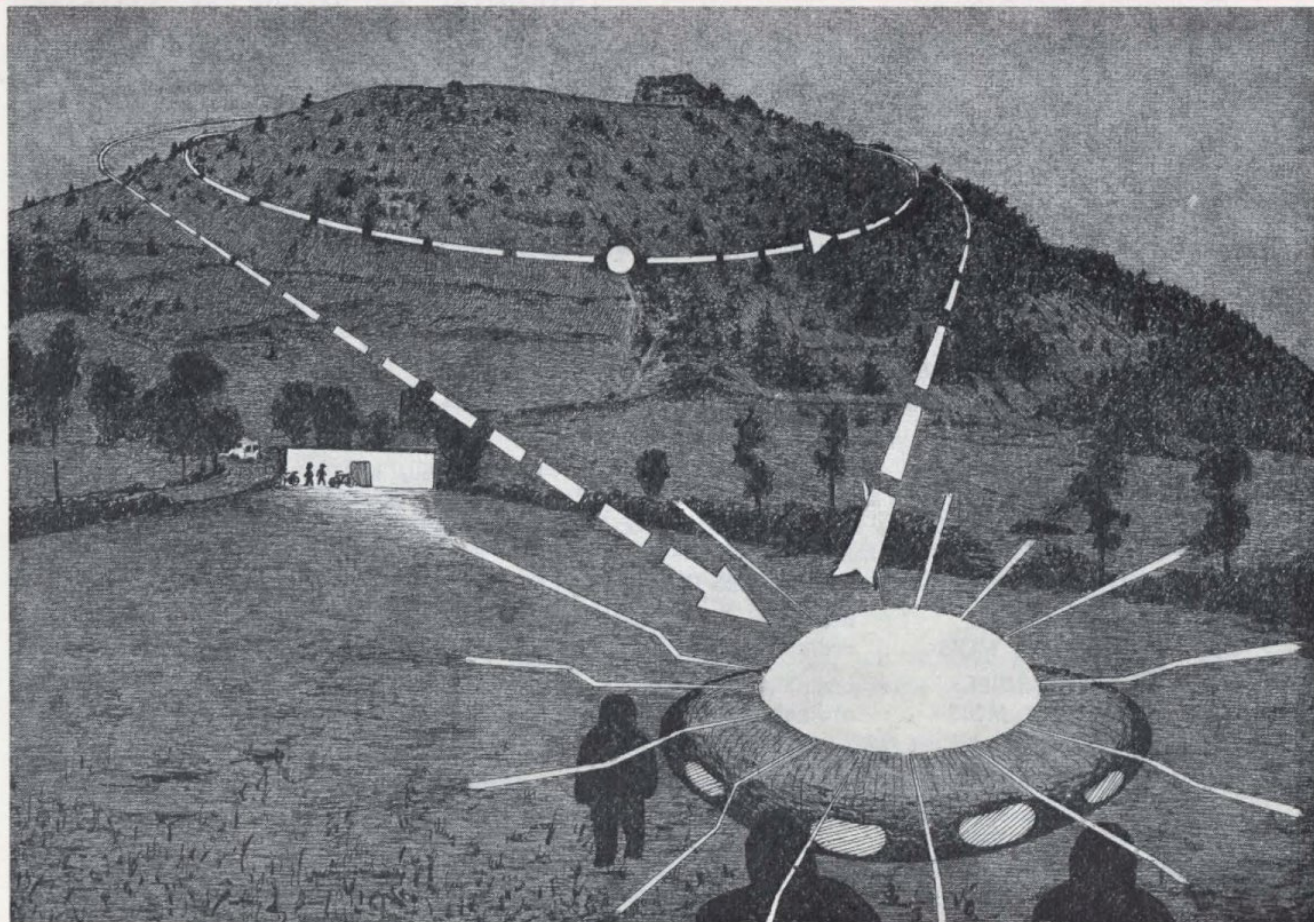


LUMIÈRES

DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

**SOUS LES YEUX DE DEUX
GENDARMES CET INSOLITE
SPECTACLE**

(Voir pages 10 à 12)

(Dessin de F. LAGARDE d'après photo)

**A MACQUENOISE
(Belgique)**

(Voir page 12)

**NOUVEAUX ASPECTS
SUR LE CAS DE CLUJ
(Roumanie)**

(Voir page 15)

**18 MARS 1972 : SOIREE
NATIONALE DE
SURVEILLANCE
PHOTOGRAPHIQUE**

(Voir page 23)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : LA FLAMME QUI NOUS ANIME.
PAGE 4 : LES OCCUPANTS DES MOC ET LEUR COMPORTEMENT (Suite et fin), par Geneviève VANQUELEF.
PAGE 7 : ETUDE D'UNE RELATION POSSIBLE ENTRE LES LIEUX D'OBSERVATIONS ET LA PRESENCE DE SOURCES MINÉRALES OU THERMOMINÉRALES, par F. LAGARDE.
PAGE 10 : L'ATERRISSAGE DE BARRE-DES-CEVENNES (Lozère). Enquête de J. TYRODE.
PAGE 12 : A MACQUENOISE (Belgique), le 28 juillet 1968. Enquête de J.-M. BIGORNE
PAGE 15 : NOUVEAUX ASPECTS SUR LE CAS DE CLUJ (Roumanie).
PAGE 17 : RONCHIN (Nord), le 19 septembre 1971. Rapport établi par S. WAMBEKE et J.-P. VERCAIGNE.
PAGE 23 : COURRIER RESUFO : Samedi 18 mars 1972 soirée nationale de Surveillance photographique.
PAGE 25 : FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO).
PAGE 27 : DÉTECTEURS.
PAGE 28 : Dessin de F. LAGARDE.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLES (MEME PARTIELLE), DE DESSINS, DE PHOTOGRAPHIES, DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU NOM DE LA REVUE, ET DE SON ADRESSE.

ABONNEMENTS

(Tout changement d'adresse doit être accompagné de 1 F)

« Lumières dans la Nuit » assure plusieurs publications, d'où les possibilités suivantes :

- A) En février — avril — juin — août — octobre — décembre, un numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes (24 ou 28 pages), accompagné de 8 « Pages Supplémentaires » traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).
B) Comme ci-dessus, le numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes, SANS les « Pages Supplémentaires ».
C) En janvier — mars — mai — juillet — novembre (septembre exclu), un numéro consacré entièrement aux M.O.C., sous-titré « Contact-Lecteurs ». Il est fait une très large place aux observations des lecteurs de L.D.L.N., publie des enquêtes nombreuses, comporte la Tribune des jeunes, et des conseils pratiques (20 pages). (Les abonnements à cette série débutent au N° 1 de la série en cours).

FORMULES D'ABONNEMENTS

- A) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 24 F — de soutien : 30 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 13 F — de soutien : 16 F
B) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 18 F — de soutien : 22 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 10 F — de soutien : 12 F
C) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 12,50 F — de soutien : 15 F

ETRANGER : majoration de 2 F sur les divers abonnements, par mandats internationaux ou autres moyens.

Les coupons réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins », 43-LE CHAMBON-SUR-LIGNON. C.C.P. : 27-24-26 LYON. (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

SEULE L'ENVELOPPE D'ADRESSE INDIQUE ET PORTE LA MENTION QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE, ACCOMPAGNE D'UNE FLECHE ROUGE VISIBLE.

Nous pouvons vous procurer

La plupart de nos numéros sont épuisés. Sont encore disponibles actuellement :

1/ Les séries « CONTACT-LECTEURS » :

- Celle de 1968 (n° 93 bis à 97 bis) : 10 F.
Celle de 1969 (n° 98 bis à 102 bis) : 10 F.
Celle de 1970 (n° 1 à 5 de la 3^e série) : 10 F.
Celle de 1971 (n° 1 à 5 de la 4^e série) : 10 F.
Celle en cours de 1972 : 12,50 F.

2/ Les numéros de « LUMIERES DANS LA NUIT » suivants : Juin 68 - Août 68 - Octobre 68 - Décembre 68 - Avril 69 - Juin 69 - Août 69 - Décembre 69 - Février 70 - Avril 70 - Juin 70 - Août 70 - Octobre 70 - Décembre 70 - Février 71 - Avril 71 - Juin 71 - Août 71 - Octobre 71 - Décembre 71.
Le numéro : 4 F avec les « Pages supplémentaires » et 3 F sans celles-ci.

3/ L'Aide-mémoire de l'Enquêteur : Franco : 1,60 F.
S'adresser au siège de la revue, comme pour les abonnements.

LUMIÈRES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

R. HARDY, Docteur es-sciences

F. LAGARDE

Aimé MICHEL (Conseiller Technique. problème M.O.C.)

R. VEILLITH

LA FLAMME QUI NOUS ANIME

Tandis que sont rédigées ces lignes, « Lumières dans la Nuit » entre dans la quinzième année de son existence ; et notre petite Terre, perdue dans l'immensité de l'univers, poursuit sa ronde infinie autour de l'étoile à laquelle est suspendue sa vie : le Soleil. Cette simple prise de conscience du peu de chose que nous représentons, dans l'espace et le temps, devrait amener les hommes à plus de réflexion, de sagesse, de modestie.

Ceux qui ont profondément ressenti cette sorte d'appel intérieur, provoqué par la vision de l'univers, voient désormais notre monde et son humanité avec d'autres yeux (le point de vue de Sirius), et il est évident qu'un véritable abîme les sépare de la grande majorité des hommes.

C'est pour nous compter, nous rassembler dans les ténèbres de notre époque, autour de l'Idéal de la recherche de la Vérité, qu'a été fondée cette revue. Malgré les obstacles, les embûches, contre vents et marées, au sein d'une société où le mensonge est roi et la vérité souvent impuissante à triompher, nous portons ensemble le flambeau ; cette lumière dans la nuit, d'autres hommes l'ont perçue, venant de tous les horizons de la pensée humaine, et se sont joints à nous en apportant leurs concours précieux.

Nous ne pouvons résister à citer quelques simples extraits de lettres, parmi les innombrables qui nous parviennent, ceci dans le but que nos lecteurs sachent qu'ils ne sont pas seuls, et que la flamme qui anime l'isolé de la montagne ou celui du petit village, brille partout à des milliers d'exemplaires :

« Je conçois combien il doit être pénible pour vous d'œuvrer pour la diffusion du problème MOC, face à l'hostilité de ceux qui devraient faire éclater la vérité et les sarcasmes d'une certaine presse inspirée par les « puissants » du jour ; mais soyez certains que vous êtes suivis par toute une masse silencieuse, qui se moque éperdument de toutes les élucubrations de ces plumitifs stipendiés, dont l'intelligence bornée n'a d'égale que leur mauvaise foi. Mais vous persévérerez et merci pour cela (A. R.).

« Je suis d'accord pour mettre à votre disposition les faibles moyens dont je dispose (mes jambes et ma bicyclette) au cas où des enquêtes se présenteraient dans un secteur pas trop éloigné du mien. Depuis pas mal d'années, je suis convaincu de la réalité des MOC, de leurs occupants. C'est pourquoi je n'hésite pas à collaborer avec vous ; il n'y a de sots que ceux qui ne veulent ni vir, ni entendre, ni comprendre ! » (L. D., retraité).

« Tous les articles insérés sont imprégnés d'une grande rigueur, d'honnêteté et de respect des témoignages. Vous avez un grand mérite, c'est de n'être point tombé dans le nihilisme des magazines à sensationnel » (Y. D.).

« Enfin une revue où l'on ne trouve pas de publicité, souvent ignoble. Vous dire à quel point j'ai été intéressé ne serait rien dire ; c'est un bain d'eau fraîche. On vit dans un autre monde, un monde affreux. Votre revue est une conversation avec le lecteur » (E. L.).

« Je suis dessinateur professionnel, spécialisé pour les besoins « alimentaires » dans la publicité et, à ce propos, je vous félicite de n'avoir pas, au bout de quatorze années, utilisé votre revue comme support d'insertions publicitaires purement commerciales ; c'est une des qualités de votre revue (et de l'esprit de ceux qui la dirigent) qui m'a énormément touché. Bravo ! Je m'excuse de ne pas vous donner aujourd'hui davantage de précisions sur l'aide que je compte vous proposer dans l'avenir... » (C. B.).

« J'ai beaucoup apprécié les « cent atterrissages ibériques » ainsi que les « occupants des MOC » de G. Vanquelef ; quel travail, encore une fois félicitations ; cela aide beaucoup pour une vue d'ensemble des êtres extra-terrestres » (A. T.).

LDLN est devenue une véritable ruche, au sein de laquelle s'accomplit un travail intense, qui porte de plus en plus de fruits. L'amitié qui lie ceux qui collaborent à cette vaste tâche est un puissant levier ; le lecteur sait qu'il n'y a pas au-dessus de lui un comité de rédaction inaccessible, perdu dans une vaste hiérarchie (la seule limitation, c'est le temps, mesuré, face à toutes les tâches qu'il faut mener de front).

Quel réconfort que tout cela dans la rude bataille que nous livrons !

N. B. — Dans le cadre de cette grande activité, signalons les conférences de J. Chasseigne, qui obtiennent un réel succès (400 auditeurs à Cannes fin 71), le n° du « Charivari » du dernier trimestre 71 consacré au problème MOC, et aussi à LDLN, l'émission d'Europe n° 1 concernant LDLN et ses activités, début janvier de 1 h à 3 h du matin (mauvaise heure d'écoute, hélas) au cours de laquelle nos amis Deransart, Monnerie et Olier ont été interviewés, l'exposition itinérante de la Région de Belfort dont s'est occupé J.-P. Schirch pour notre groupement, et les conférences du 7 janvier au Musée des Arts Décoratifs à Paris, où M. Lob a fait connaître LDLN et son action. Merci infiniment à tous ceux qui ont œuvré si magnifiquement.

L'OUVRAGE A PARAÎTRE

Sa parution sera retardée. Après Aimé MICHEL, qui a rédigé un chapitre sur le problème du contact, intitulé « Le principe de banalité », Jacques VALLÉE écrit de son côté un autre chapitre ; il est bien possible que d'autres spécialistes à des titres divers viennent s'inscrire dans l'ouvrage. Patience donc, le livre n'en sera que meilleur et digne de figurer dans une bibliothèque. Celui-ci est écrit dans l'intérêt de notre recherche, et non dans un but commercial, et il présente une réponse à toutes les questions que pose le phénomène, faite par des spécialistes qualifiés.

**4 PAGES DE PLUS DANS CE NUMERO SANS
MODIFICATION DE PRIX**

DU NOUVEAU POUR "CONTACT-LECTEURS"

Devant l'avalanche de documents à insérer, nous avons décidé de doter « CONTACT-LECTEURS » de 4 pages de plus dans tous les numéros de la cinquième série, dont le n° 1 sortira en mars 72 (donc 20 pages au lieu de 16).

L'augmentation du tarif est rigoureusement correspondante (l'abonnement passe de 10 F à 12,50 F).

Le dernier numéro de « CONTACT-LECTEURS » (janvier 72) est aussi digne d'intérêt que les précédents, avec la fin de l'Etude des 100 atterrissages ibériques, 9 enquêtes, 30 observations récentes, la Tribune des Jeunes, l'Insolite et 18 dessins.

Un nouvel abonnement à cette série commence donc avec le numéro de Mars 72. Pensez à le renouveler si ce n'est déjà fait. Merci !

LES OCCUPANTS DES M.O.C. ET LEUR COMPORTEMENT⁽²⁾

par Geneviève VANQUELEF (Suite et fin)

4. — LES ETRANGES, GENERALEMENT PASSIFS

Des êtres étranges sont signalés un peu partout et particulièrement à partir de 1949.

Sans doute un certain nombre se rattachent-ils aux catégories précédentes, le témoignage ayant été déformé par une mauvaise perception ou la peur...

Il reste cependant un bon nombre de cas assez hallucinants.

Ceux qui ont conservé une apparence humaine, présentent des anomalies incroyables :

— Yeux de 10 cm de diamètre (1), pas de visage, jambes en trépied (2), momies aux jambes accolées (3), peau pelucheuse (4), yeux aux lueurs oranges (5), pas de tête (6), une odeur infecte se dégage de l'entité (7).

— Enormes, hideux ou horribles géants (8).

D'autres semblent s'apparenter aux animaux :

— Munis d'ailes (9).

— Couverts d'écailles (10).

— Apparence d'énormes insectes (11), d'oiseaux sautants (12).

Tous ces êtres sont le plus souvent parfaitement indifférents à l'homme, pourtant parfois sauvagement agressifs (13).

— Enfin une troisième catégorie n'est pas définissable : sorte de gelée rampant sur le sol en se déformant (14).

Seraient-ils des entités d'autres planètes que nos visiteurs essaieraient d'acclimater, ou de tester les réactions ? Sont-ils destinés à nous faire connaître ce que nous risquons de trouver sur d'autres mondes ?

Nous sommes dans le domaine du plus pur fantastique.

CAS N° :

- 1) 624
- 2) 712
- 3) 68
- 4) 68
- 5) 101 - 700
- 6) 69
- 7) 101 - 102 - 468 - 477
- 8) 101 - 102 - 510 - 535 - 592
- 9) 106 - 588
- 10) 295- 468 - 588
- 11) 454
- 12) 551
- 13) 287 - 477 - 624
- 14) 477 - 919 R

CONCLUSION

Le classement effectué ici fait ressortir pour chaque catégorie des caractères spécifiques et des contacts différents avec les hommes. La taille n'est pas un critère valable car tous les êtres ayant une taille voisine de celle de l'homme sont difficiles à classer, de plus certains témoignages font état de la présence simultanée d'êtres appartenant à plusieurs catégories à la fois (voir cas 40 - 286 - 716). Je pense que des croisements soit des êtres entre eux, soit avec des hommes, multiplient les catégories. Il est certain aussi que l'adaptation même d'hommes originaires de la terre dans d'autres conditions de vie ont transformé leur aspect physique et leur mentalité, sans oublier

les conditionnements, les mutations possibles et les créations même. Il est presque impossible de juger des possibilités techniques de chacune des catégories : le pilotage près du sol et les engins paralysants sont acquis pour tous. La grande différence semble être celle-ci : les grands observateurs évoluent aisément sur terre (d'après certains auteurs depuis toujours), ils ressemblent beaucoup aux hommes mais ne communiquent avec eux que par télépathie. Ils témoignent d'un psychisme tourné vers la compréhension et la bienveillance. Par contre les petits techniciens nous ressemblent moins, mais leurs attitudes ont évolué depuis leurs premiers atterrissages : champ d'activités de plus en plus vaste : minéraux et végétaux, lacs, rivières et mers, véhicules et moyens de transport, médecine. Leur attitude envers les témoins, d'agressive ou d'amicale suivant les cas au début (et en ceci, ils semblent bien avoir les mêmes réactions que les hommes) s'est transformée en un désir de communication. Certains ont appris parfaitement les langues de la terre. Leurs propos dénotent un souci non seulement d'étude mais de transformation de l'homme : que celui-ci prenne conscience de leur présence et sache surmonter ses terreurs et son conformisme.

Quant aux étranges de toutes sortes, ils semblent être sur terre pour l'expérimentation.

Nous vivons une époque merveilleuse, mais l'esprit de l'homme est tellement préoccupé de rendement, de réussite et de destruction, qu'il néglige peut-être la plus grande chance de l'humanité.

Ces déductions et hypothèses sont issues de tous les cas pris en considération, sans préjuger de leur degré de crédibilité.

SUPPLEMENT AU CATALOGUE DE J. VALLEE

(les numéros des cas cités sont ceux des archives de l'auteur de cette étude)

317 R) 27 octobre 1954, LEWARDE (Nord - France).

Sont aperçus de petits être velus aux yeux bridés, globuleux (Carrouges : « Les apparitions de Martiens »).

324 R) Début novembre 1954, près de FREJUS (Var - France).

Deux militaires voient au sol un engin sphérique, blanc comme un métal chromé. Deux hommes de taille normale apparaissent : l'un se trouve dans une sorte de passage circulaire au bas de l'appareil (il a une combinaison de pilote, des cheveux frisés, le teint bronzé) ; une porte s'ouvre, l'autre occupant saute à terre, s'adresse aux témoins dans une langue inconnue puis s'avance vers eux. Surpris, les deux témoins se sauvent. Ils virent, ainsi que deux autres soldats, l'engin s'envoler (LDLN n° 87, de mars-avril 1967).

363 R) Mai 1955, DINAN (Côtes-du-Nord - France).

Un flash brutal de lumière verte aveugle un témoin qui rentre chez lui. Il sent ses cheveux se hérissier et aperçoit un énorme objet suspendu à 1,50 m du sol, dans la cour, absolument immobile et sans bruit. Seule une légère vibration est perçue. Deux êtres de

1,60 m se tiennent près de l'engin; ils portent une sorte de combinaison gris métallisé; la tête est recouverte d'un énorme casque et les mains de gants. Sur le ventre on voit une boîte noire garnie d'un grand nombre de fils. L'un d'eux semble ramasser des cailloux, l'autre inspectant les lieux. Au bout d'un quart d'heure environ les deux êtres se dirigent vers l'engin en marchant difficilement et lourdement; ils remontent par une échelle dans une ouverture sous l'engin, puis l'échelle est remontée; la soucoupe, toujours éclairée, prend de l'altitude à la verticale, sans bruit. Le témoin ressentit une sorte de succion et fut très ébranlé pendant quelques jours (LDLN n° 106, de juin 1970).

383 R) Juin 1956, FEYZIN (Rhône - France).

Objet au sol, de la forme d'une marmite aplatie. Un être de la taille d'un enfant de 9 ans, vêtu de gris, la tête très grosse, se déplace tout près, sans se hâter. L'objet part rapidement en hélice et disparaît dans un silence absolu (Contact-Lecteurs de mars 1970).

454 R) Début janvier 1968, Lac de la Négresse (Brésil).

Une soucoupe ronde comme un chapeau renversé, de 10 m de diamètre, est suspendue à 2 m du sol. Elle a une apparence métallique et irradie une intense lumière rouge. Deux êtres, vêtus de combinaisons blanches, avec une ceinture large et blanche, s'approchent. Ils ont environ 2 m de haut, le visage large, de longs cheveux et les pieds nus, une raideur dans les jambes en marchant. Trois êtres plus petits, aux cheveux longs, en combinaison marron, ceinture marron, de petites bottes aux pieds, restent près de l'engin.

Les deux grands vinrent à la barrière de la maison, l'ouvrirent, la refermèrent derrière eux. Lorsqu'ils furent à 60 m de la maison, la femme qui les observait de l'intérieur de la maison eut peur et appela. Les deux êtres rebroussèrent chemin et remontèrent dans l'engin qui s'éloigna en pivotant un peu. Tout l'intérieur de la maison était éclairé par la lumière de l'engin; les enfants s'étaient cachés sous leurs couvertures, mais les chiens ne dirent rien (GEPA n° 20 du 2^e trimestre 1969).

502 R) Avril 1960 (Puy-de-Dôme - France).

Un objet se pose au sol sur une sorte de train d'atterrissage, un pied s'abaisse, un nain sort, voit le témoin, lui lance un faisceau de lumière compacte puis remonte dans l'engin qui s'éloigne en ondulant (GEPA n° 21 du 3^e trimestre 1969).

511 R) 1^{er} août 1962-20 octobre 1960, MONTCEL (Puy-de-Dôme - France).

Un rectangle passe, bas et silencieux. A la partie supérieure, on voit deux personnages portant un casque rond (45 cm de diamètre). Puis la lumière s'éteint (LDLN n° 95 d'octobre 1968).

541 R) 1^{er} août 1962, en mer Méditerranée.

Une sorte de plat ovale rase les flots. Des hommes-grenouilles, insensibles aux appels des témoins, sortent de l'eau, montent dans l'engin; pourtant le dernier fait un signe avant de disparaître. L'engin sort de l'eau, des lumières s'allument, s'éteignent. Puis l'engin démarre brusquement en rougeoyant vers le ciel (Contact-Lecteurs de janvier 1971).

677 R) 12 août 1965, SAO PAULO (Brésil).

Un paysan parle avec un être de 70 cm de haut, aux yeux très brillants, en portugais. Le visiteur lui demande de rapporter cette conversation et lui donne un morceau de métal inconnu sur terre (LDLN n° 78 de novembre-décembre 1965).

678 R) 14 août 1965, MEXICO (Mexique).

Deux petits êtres de 80 cm de haut remettent à deux jeunes gens une pièce de métal inconnu. Au sol on remarque un liquide étrange au lieu d'atterrissage (LDLN n° 78 de novembre-décembre 1965).

860 R) Juillet 1967, MALLORCA (Espagne).

Forte lueur dans la chambre et sur le rebord de la fenêtre; deux petits personnages se tiennent droit. Ils ont une grosse tête casquée et des yeux énormes (LDLN n° 112 de juin 1972, cas n° 30 des Atterrissages ibériques — GEPA n° 19 du 1^{er} trimestre 1969).

861 R) 13 août 1967, entre CRUXAS et PILAT DE GOIAS (Brésil).

Près d'une maison, posé sur la piste d'atterrissage de la propriété, un étrange objet en forme de cuvette renversée, de 35 m de diamètre. Entre l'appareil et la maison se tiennent trois inconnus paraissant chauves, vêtus d'une sorte de collant. Ils se montrent les habitants du doigt et courent. L'homme tire un coup de carabine sur eux. Aussitôt, de la soucoupe, jaillit une forte lumière verte qui atteint l'homme au bras et le brûle (brûlure de 15 cm de diamètre — 60 jours plus tard l'homme meurt: sorte de leucémie dont il était atteint). Les êtres remontent, la soucoupe s'élève verticalement, très rapidement, avec un bruit d'abeilles (GEPA n° 19 du 1^{er} trimestre 1969).

900 R) 21 mai 1968, route de PELOTAS à CAMAQUA (Brésil).

Des automobilistes voient une étoile descendre en spirale sur la route. Une Volkswagen semble attendre le MOC, tous feux éteints, mais dès qu'elle aperçoit l'auto qui arrive, elle part en trombe et les témoins la poursuivent en vain (GEPA n° 26 du 4^e trimestre 1970).

906 R) Début juin 1968, BUENOS-AIRES (Argentine).

Un matin de brouillard un être grand et blond apparaît à un sculpteur argentin. Il a les yeux clairs et une veste transparente. Le témoin déclare s'être évaporé et avoir circulé à bord d'un engin. Il a été contacté par des êtres déclarant surveiller la terre (LDLN n° 95, d'octobre 1968).

910 R) 23 juin 1968, banlieue de MENDOZA (Argentine).

Un homme descend dans le réservoir d'une distillerie pétrolière pour prélever des échantillons. Il aperçoit deux êtres, de forme humaine, qu'il voit mal et entend une voix monotone à résonnance métallique qui parle :

— Vous les connaissez ? puis

— Beaucoup d'entre eux étaient comme vous.

Sur une sorte d'écran tendu entre ces deux êtres apparaît en couleur un défilé d'hommes et de femmes passant dans la rue, on ne voit aucune maison ni voiture. Le témoin se sent immobilisé et perd conscience. Pourtant il est revenu dans sa voiture en ayant prélevé les bons échantillons (LDLN n° 110, de février 1971).

916 R) 25 juillet 1968, OLAVARIO (Argentine).

Soucoupe posée au sol, éclaire d'une manière intense. Trois êtres de 2 m de haut en sortent. Les militaires témoins de la scène tirent une rafale de mitrailleuse qui semble n'avoir aucun effet. L'engin remonte en brûlant l'herbe. Les soldats sont paralysés par des rayons émis par des boules lumineuses dans les mains des personnages (LDLN n° 95, d'octobre 1968).

917 R) Fin juillet 1968, LA PLATA (Argentine).

Le témoin se trouve devant un être de 2 m de haut, aux cheveux roux, yeux bleus, vêtu d'une combinaison et visière transparentes vertes. Il envoie des rayons violet, rouge, orange et bleu. Une marque de quatre doigts est visible sur la porte (LDLN n° 95, d'octobre 1968).

918 R) 14 août 1968, Montagne de GLORIA.

Une soucoupe posée au sol émet des rayons bleus et rouges. Deux petits êtres en descendent, portant des antennes brillantes sur la tête. Le témoin est paralysé par des rayons. Trois cavités sont visibles au sol (LDLN n° 103, de décembre 1969).

919 R) 11 septembre 1968, SAN MARTI DE TOUS (Espagne).

Au sommet d'une colline apparaît une forte luminosité rouge-orange. Quatre formes en 8 de 40 à 50 cm de longueur gravissent la colline. Ils s'allongent : la partie supérieure entraînant la partie inférieure avec un faible sifflement. Au sommet de la colline est posée comme une coupole. Puis ils s'élèvent en lançant des faisceaux lumineux et un sifflement effrayant (GEPA n° 24 du 2^e trimestre 1970).

920 R) Septembre 1968, MENDOZA (Argentine).

Des nains aux grosses têtes débarquent d'une soucoupe, paralysent dans la banlieue une dizaine de personnes et leur font une prise de sang (LDLN n° 97, d'août 1968).

942 R) 1968, MENDOZA (Argentine).

Êtres de 1,40 m, chauves, au crâne très grand, vêtus de combinaisons bleu ciel, parlent à des témoins et gravent sur leur voiture des signes, puis remontent ; la soucoupe décolle ; d'autres témoins (FSR, de novembre-décembre 1968).

971 R) 6 janvier 1969, PONTEJOS (Espagne).

D'un bar, plusieurs personnes voient se poser un objet sombre à 5 m au-dessus du sol d'une prairie. Une grande fenêtre s'éclaire en orangé et on voit évoluer cinq silhouettes avec raideur, elles sont assez grandes. Cette sorte d'écran s'éteint, l'objet s'envole (LDLN n° 114, d'octobre 1971, cas n° 78 des Atterrissages ibériques — GEPA n° 26, du 4^e trimestre 1970).

977 R) 15 janvier 1969, SEVILLE (Espagne).

Un piéton voit une lumière ; c'est un rectangle lumineux où des silhouettes passent et repassent. Un chien posé à peu de distance pousse des hurlements faibles et apeurés. Le témoin se sauve. On trouve trois marques pointues sur le sol (LDLN n° 114, d'octobre 1971, cas n° 80 des Atterrissages ibériques — GEPA n° 26 du 4^e trimestre 1970).

983 R) Février 1969, Plage de NUBLE (Chili).

Engin octaèdre atterrit. Il porte une coupole en demi-cercle, des antennes, des hublots. Il se pose sur

trois points d'appui (5 à 6 m de long). Il est bleu métallisé, très lumineux. Un rayon lumineux jaillit. Trois êtres de 2 m de haut, vêtus de combinaisons, comprenant gants et chaussons, descendent sur ce rayon, marchent sur la plage et plantent 10 petits tubes de 25 cm de long et 10 cm de diamètre. Puis ils ramassent des pierres et reprennent leurs tubes, remontent. L'engin remonte en diagonale. Le peau des témoins se couvre de sortes d'écailles qui tombent au bout de trois jours (LDLN n° 111, d'avril 1971).

1042 R) 8 octobre 1969, IOWA (U.S.A.).

Un objet se pose, s'arrête de tourner. Une porte glisse, une créature de 70 cm de haut descend, vêtue d'une combinaison foncée. Elle court vers l'engin qui décolle. Traces fraîches (LDLN n° 103, de décembre 1969).

1049 R) 16 octobre 1969, IOWA (U.S.A.).

Un objet au sol. Le pilote sort, enlève son casque, fait le geste de s'essuyer le front (il a de gros yeux avec un halo rose, séparés de 10 cm). On ne voit pas de nez, seulement deux fentes pour les narines et une pour la bouche. Il tourne tout le corps pour diriger son regard. Traces nettes de rotation au sol (LDLN n° 103, de décembre 1969).

1050 R) 20 octobre 1969, IOWA (U.S.A.).

Un être se sauve en courant. Clichés ratés (LDLN n° 103, de décembre 1969).

1058 R) 6 novembre 1969, PIRASSUNGUNGA - SAO

PAULO (Brésil).

Très nombreux témoins dont des militaires. Un disque de 10 m de diamètre (deux assiettes superposées) se pose. Sur le haut un couvercle se soulève et deux hommes de 1,10 m environ sortent, deux autres sont restés à l'intérieur dans une sorte de cabine vitrée. Leur teint est verdâtre ; ils ont des vêtements aluminisés et un casque duquel part un tube de caoutchouc. Par ce tube on entend des sons rauques. Ils semblent montrer un globe aux témoins et quelque chose qui tombe. Le plus proche des témoins fumait. Ils en paraissent intrigués et attirent le paquet de cigarettes avec la main comme un aimant. Des hommes arrivent en criant. Les deux êtres reculent sans regarder en arrière et flottent dans l'air, pour pénétrer à l'intérieur de l'engin. Lorsque le dernier se trouve à moitié dans l'engin il dirige une espèce de chalumeau vers le plus proche et un rayon d'un rouge bleuâtre atteint le jeune homme aux jambes, il tombe paralysé. L'engin décolle. Les jambes restent enflées et rouges et seuls des massages le soulagent. Il décrit ainsi les petits êtres : yeux jaunâtres, sans pupille ni blanc, l'extrémité du nez aplatie, dents noires s'engrenant. Des cercles de végétation sont écrasés sur 6 m de diamètre et on voit trois sillons comme des marques de trépid (GEPA n° 21, du 3^e trimestre 1969).

1073 R) 3 ou 4 janvier 1970, DUNCAN (Canada).

Une infirmière aperçoit à 5:00 du matin, de la chambre d'un malade, au second étage de l'hôpital, un engin rond situé au niveau du troisième étage, incliné vers la chambre. Deux êtres, vêtus d'uniformes collants en matière soyeuse, très beaux, le visage recouvert d'un masque d'étoffe. Le pilote effleure d'une belle main non gantée le cadran de bord, tout illuminé. Le deuxième personnage aperçoit l'infirmière

● ● ●

ETUDE D'UNE RELATION POSSIBLE ENTRE LES LIEUX D'OBSERVATIONS ET LA PRESENCE DE SOURCES MINÉRALES OU THERMOMINÉRALES

par F. LAGARDE

A l'occasion de l'étude des corrélations entre les lieux d'observations et la présence de failles géologiques, nous avons mentionné la présence d'une concentration d'hélium au-dessus des failles.

On pouvait se demander s'il n'existait pas d'autres points singuliers du territoire où l'on aurait pu constater également des dégagements gazeux et, par ce biais, entreprendre une autre étude de corrélations. Entreprise difficile par l'absence de renseignements. Nous avons pensé que les bons vieux guides Joanne des années 1860 pouvaient fournir quelques indications intéressantes, et c'est en effet ce qu'il s'est passé.

Nous relevons par exemple qu'à Gouis (Maine-et-Loire), à Bazouges (Sarthe) — deux lieux où nous avons eu des observations de MOC — on trouve du CO₂ dans les puits. Hasard peut-être, mais peut-être y a-t-il aussi d'autres gaz que l'analyse n'a pas mis en évidence.

Dans l'Isère, autre exemple, le guide signale près de La Cluse, au lieu dit « La Pierre », une torchère naturelle, dont les flammes à l'époque avaient 7 à 8 m de haut. Nous ignorons si l'analyse de ces gaz a été faite, le guide ne le dit pas. Bien d'autres détails passionnants oubliés par nos guides modernes ont pu être ainsi relevés.

Il ne fait aucun doute que la Terre, en maints endroits, exhale des gaz et que cette recherche ne devrait pas manquer d'intérêt pour les suites possibles auxquelles elle pourrait donner lieu.

Dans cette optique les sources minérales, et spécialement thermominérales (ces dernières étant issues de

qui les observe, il touche le pilote. Celui-ci manœuvre alors un levier et l'engin se penche comme pour être mieux vu. Quand l'infirmière s'aperçoit que l'engin démarre elle presse un bouton, cinq autres membres de l'hôpital ne voient que l'engin qui vire et part, entièrement silencieux. Les nuits suivantes, pendant quinze jour, une boule lumineuse a suivi la voiture de l'infirmière dans son trajet. Une fois elle s'est arrêtée, la boule l'a attendue (GEPA n° 23, du 1^{er} trimestre 1970).

1080 R) 22 juillet 1970, MENDOZA (Argentine).

Un engin atterrit dans la cour d'un hôpital psychiatrique. Il envoie un rayon lumineux qui brûle le visage du témoin et le paralyse. Il émet des couleurs variées, le dessus tourne rapidement et l'atterrissage et le démarrage sont accompagnés d'un fort bourdonnement. Les malades sont excessivement calmes cette nuit-là (LDLN n° 107, d'août 1970).

1118 R) août 1970, IMJARVI (Finlande).

Deux skieurs se trouvent nez à nez avec une soucoupe ronde posée à 3 ou 4 m au-dessus du sol et portant deux renflements à la base. Un faisceau de lumière jaillit du centre. On y voit un petit être au corps mince à l'intérieur. Puis le brouillard le cache et le cercle de lumière visible sur la neige diminue, tremble puis remonte avec des étincelles (FSR de septembre-octobre 1970).

failles profondes) constituent sur leurs parcours, sinon un exutoire, mais également un drainage des gaz internes. Les sources thermales ayant fait l'objet d'analyses, on devait trouver la présence de gaz, l'hélium en particulier, et c'est bien ce qu'il se produit.

Nous nous étions ouvert de cette idée à M. le professeur Lautié, et il a eu l'extrême gentillesse de nous faire parvenir le résultat de quelques analyses (dont celle de La Chaldette — qui lui est personnelle) que nous reproduisons ci-dessous :

	radio- activité	argon	hélium
La Bourboule (Chaussey)	22	0,10	0,01
Plombières (Vauquelin)	14,9	1,64	0,20
La Chaldette.. ..	12,8	1,31	0,77
Bagnères-de-Bigorre (Salins)	2,3	1,56	0,04
Ax (Vignerie)	2,3	1,45	0,10
Salins-Mouthier . . .	0,66	0,45	0,22

Ainsi la preuve était faite que les sources en question contenaient de l'hélium comme prévu — ainsi d'ailleurs qu'elles manifestaient une certaine radioactivité — mais de plus des quantités importantes d'argon, qui était le fait nouveau qui nous apparaissait par ce biais.

C'était intéressant, car nous savions qu'une analyse de terrains sur un lieu d'atterrissage dans le Missouri (USA) avait révélé la présence significative d'argon. Peut-être y a-t-il eu d'autres analyses dont nous ignorons le résultat. Il est certain que c'est là une excellente initiative dont nous reparlerons et qu'il conviendrait que les chercheurs du monde se préoccupent de ces analyses en communiquant leurs résultats.

Dans sa séance du 7 décembre 1896, il a été signalé à l'Académie des Sciences, par MM. Bouchard et Troots, la présence de l'argon et de l'hélium dans les gaz des eaux de Cauteret. M. Bouchard a étudié à ce point de vue les eaux de Bagnoles-de-l'Orne. Il a constaté que les gaz qui s'échappent de la source de Bagnoles contiennent 5 % d'acide carbonique et 95 % d'azote. Cette azote, soumise à l'étincelle d'induction en présence d'oxygène, a présenté 4,5 % d'azote irréductible qui a été reconnu à l'examen spectroscopique pour être de l'argon avec trace d'hélium. On notera dit l'article de « La Nature » du 5 décembre 1896, cette forte proportion d'argon.

Bagnoles est à 6 km au SO de la Ferté-Macé où une observation a été faite le 8 octobre 1954 (A. Michel), et il existe une faille géologique à Bagnoles-de-l'Orne.

Il devenait dès lors important de faire l'inventaire de ces sources et de comparer la carte ainsi dressée avec celle des observations pour en dégager, le cas échéant, une relation. Travail ingrat à l'époque où nous l'avions entrepris, en l'absence de documents officiels complets.

Nous avons été amené à compiler de nombreux ouvrages dont les guides Joanne déjà cités (ils nous ont appris, par exemple, la présence d'une source ferrugineuse à Saint-Brieuc, dans une propriété privée, près de la gare, découverte en 1673, dont il serait vain sans doute d'en trouver mention aujourd'hui), les Guides Bleus, le Larousse du XX^e siècle, des publications diverses, travail qui a été heureusement couronné par la publication récente d'un document officiel édité en 1970 (mai) par le Bureau des recherches géologiques et minières « Atlas des eaux souterraines de la France ».

La carte qui a été établie, d'après la liste de ces sources, aussi complète que possible, constitue donc un document valable (voir page 28).

Parallèlement nous avons établi la carte des lieux d'observations d'après les renseignements parvenus à notre connaissance en août 1970.

Il faut noter que les cartes représentées ont été établies très soigneusement sur une carte Taride au 1/1.265.000, à partir des renseignements fichés sur carte Michelin au 1/200.000, tant pour les observations que pour les sources et qu'elles sont donc exactes.

En faisant ce travail nous avons regretté de ne pas mentionner certaines sources dont le rôle de véhicule de gaz paraît évident, mais cela nous aurait entraîné trop loin, et la différenciation entre ces sources diverses difficile et critiquable. Nous pensions notamment aux sources de la Seine et de l'ignon, à proximité desquelles ont eu lieu deux atterrissages de MOC incontestables, à Poncey.

Il ne restait plus qu'à faire la comparaison entre les deux documents qui venaient d'être établis pour deux éléments de nature différente.

Le trajet des eaux souterraines étant parfois long, il devenait difficile de faire une comparaison ponctuelle, comme cela avait été fait pour les failles de surface, il était plus judicieux de comparer les lieux de groupements importants des deux éléments, inversement, les lieux de leur absence.

Un coup d'œil rapide sur la carte signale à notre attention un groupement important d'observations dans le Puy-de-Dôme (63) et sa bordure sur l'Allier (03).

Si nous nous reportons sur celle des sources, il n'échappera pas que l'on observe la même densité de lieux, et leur répartition a même un certain air de famille. Cela peut s'expliquer car nous sommes ici près des griffons et le cheminement horizontal est certainement minimum.

Il faut bien noter que cette comparaison qui se fait n'est pas due au hasard d'une compulsation, elle n'est pas fortuite, mais résulte d'une recherche délibérée, à partir d'une cartographie qui n'existait pas avant. Il est remarquable que cette constatation, postérieure à l'idée de la recherche, corresponde si fidèlement à l'hypothèse qui avait été envisagée.

Deux autres départements se distinguent encore par leur richesse en eaux thermales : les Hautes-Pyrénées (65) et les Pyrénées-Orientales (66) — Corse exceptée. Les observations y sont également très nombreuses et très significatives.

Nous pourrions maintenant examiner les départements moins riches en sources :

Aucune n'est mentionnée pour le 55 et par hasard il n'y a pas non plus d'observation. Dans le 51, qui se trouve placé à côté, il y a deux sources et deux

observations également. Dans le 10 : 2 sources, 2 observations. Dans le 50 (Manche) : 2 sources, 2 observations et dans le 35, au-dessous : 1 source, 1 observation, etc...

Ces rapprochements comportent cependant bien des exceptions, nous en étions conscient avant d'entreprendre cette étude, dont quelques-unes ont sans doute une explication sur la distance qui sépare la source de son griffon, la nature du sous-sol ayant une importance capitale dans le cheminement des eaux.

Si nous regardons par exemple la région nord de la France, on constate l'existence de très nombreuses observations, la plupart de 1954, et la pauvreté de cette région en sources. Une grande partie comporte un réseau de mines dont l'analyse des teneurs de l'atmosphère en argon et en hélium serait intéressante à connaître, et nous y trouvons tout de même deux sources thermales célèbres, à Saint-Amand-les-Eaux et à Meurchin.

Plus difficile à analyser l'absence de sources, ou plus précisément le faible nombre, eu égard aux lieux d'observations, entre les départements 77 et 76. Il est toutefois à remarquer que cette région, ou ce couloir, est le siège d'une anomalie magnétique, dont nous avons marqué quelques traits grossiers pour en dessiner les limites, voir l'Encyclopedia Universalis, tome 7, page 634.

Aucune explication n'est donnée sur l'existence de cette anomalie, peut-être, pensons-nous, est-elle due à la présence de météorites dans le sous-sol : la Terre garde encore beaucoup de secrets, peut-être les MOC sont-ils plus curieux que nous ?

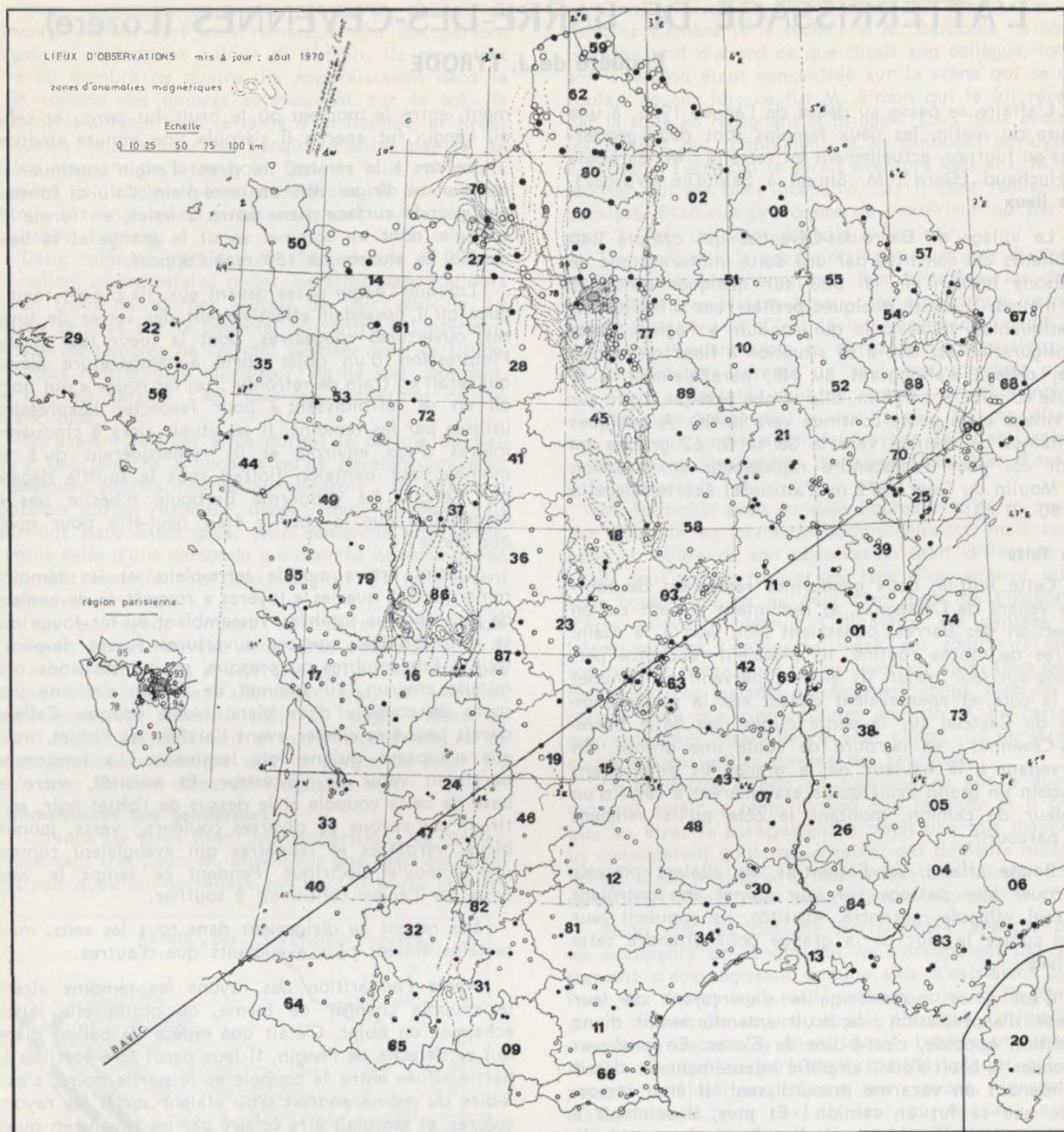
Nous avons beaucoup de retard dans ce domaine : ce n'est que dernièrement (conférence du professeur François Kraut au Muséum d'Histoire Naturelle) que l'on vient de s'apercevoir que le petit village de Chassenon, en Charente, a été le centre du point de chute d'une météorite qui aurait creusé à l'époque un cratère d'environ 100 km carrés, plus important que celui du Meteor Crater dans l'Arizona. Les spécialistes du monde entier seraient venus sur place étudier le phénomène (de la « Voix du Nord » du 30 mai 1971, sous la signature de Lucien Barnier).

Il n'est pas indifférent à ce propos, et pour faire une liaison avec notre hypothèse précédente, de signaler la présence de noyaux, insolites dans leur isolement, d'anomalies magnétiques, au-dessus du parallèle 46, entre les méridiens 0° et 1°, dont l'influence se fait précisément sentir à 15 km au nord de Chassenon. De même, à 3 km à l'est du village, Saillat, dans la Haute-Vienne, a été le lieu d'un atterrissage le 11 octobre 1954.

L'étude des environnements qui doit vêtir les observations pourra peut-être permettre d'avancer dans la connaissance du phénomène.

Cette recherche, qui ne pouvait pas être aussi concluante que celle des failles, était nécessaire, et si elle n'apporte pas de certitude, elle fournit néanmoins de nombreux indices favorables. La présence des sources est un indice qui devra être recherché et noté dans les enquêtes à venir.

Notons, pour terminer et une fois encore, la situation exceptionnelle de BAVIC qui sépare pratiquement la France en deux pour les sources thermales. On en trouve seulement 19 au nord, disséminées (encore qu'il est pris en compte les 12 de 88 et 67) et 95 au sud. Sur ce nombre 35 se situent sur BAVIC ou à proximité immédiate, ce qui est remarquable.



Carte de F. LAGARDE

AVIS

Les lecteurs et amis de LDLN habitant de préférence à la campagne, dans les départements suivants : 04, 06, 13, 83, 84, et éventuellement limitrophes, s'intéressant au problème de la détection des MOC, et désirant participer activement à un réseau régional de détection, sont invités à se mettre en relation avec M. Chasseigne, 83 - CALLIAN.

N.D.L.R. — Nous connaissons et soutenons M. Chasseigne dans son projet qui est une des bases de la recherche.

L'OPERATION « MACARONS » CONTINUE !

pour 1 macaron : 1,50 F
pour 3 macarons : 3,50 F
pour 5 macarons : 5,00 F
pour 10 macarons : 7,00 F
pour 20 macarons : 12,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

RESEAU D'ENQUETEURS : 850 membres.

Tout abonné peut recevoir la Carte officielle d'Enquêteur et l'Aide-mémoire, et participer à cette tâche facultative.

L'ATERRISSAGE DE BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

Enquête de J. TYRODE

L'affaire se passe au début de l'année 1956, à une heure du matin, les deux témoins sont deux gendarmes en tournée, actuellement en retraite : M. Barboule à Huchaud (Gard), M. Simon à Saint-Dié (Vosges).

Les lieux

Le village de Barre-des-Cévennes qui compte 240 habitants est constitué par une suite ininterrompue de maisons bordant la N. 583 sur quelques centaines de mètres. Il existe quelques petites rues difficilement praticables, telles celle qui conduit à l'église. Cette configuration est due à sa situation à flanc de montagne, celle-ci s'allongeant au NE, parallèlement à la route culmine à 1 015 m. Elle tombe presque à pic sur le village et la pente continue vers le NO. A quelques centaines de mètres, vers le SE la D. 62 grimpe un petit col pour redescendre rapidement en direction du Moulin du Quet (872 m d'altitude) (carte Michelin n° 80 pli 6).

Les faits

Cette nuit-là, deux gendarmes rentraient de tournée venant de Cassagnac, et remontant le petit col en direction des Barres, poussaient leur vélo à la main. Soirée de morne routine, ils n'avaient rencontré personne sur leur trajet. Ils allaient parvenir au sommet de la côte, et apercevaient devant eux la masse sombre du Castelai sur la pente duquel est bâtie Barre-des-Cévennes : en bordure de route une grange. En parvenant à la hauteur de la grange ils entendirent soudain un grand bruit qu'ils assimilèrent à celui d'un moteur de camion, montant la côte qu'ils venaient de parcourir.

Bonne affaire, se disaient-ils, ils allaient pouvoir marquer leur passage sur leur carnet en contrôlant le seul véhicule rencontré. Aussitôt, ils appuyèrent leur vélo contre le mur de la grange pour attendre cette arrivée.

C'est à ce moment qu'ils s'aperçurent de leur erreur d'appréciation : le bruit entendu venait d'une direction opposée, c'est-à-dire de Florac. En quelques secondes le bruit s'était amplifié intensément, et c'était maintenant un vacarme assourdissant. Il était impossible que ce fut un camion ! Et puis, il semblait à présent que le bruit venait d'en haut, et non de la route.

Brusquement, en face d'eux, à quelques mètres du sol, passant à une cinquantaine de mètres, un énorme engin apparut, tout à fait différent d'un camion grimant la côte de la Rouvierette !

C'était une sorte de masse noire pouvant atteindre une dizaine de mètres de diamètre (à supposer qu'elle était circulaire) et 1,20 m de haut. C'est du moins la première impression, car il leur apparut aussitôt, à la base de l'engin, à 0,60 m environ du sol, des sortes de tuyères (c'est le terme de comparaison) desquelles sortaient comme des flammes courtes et rougeâtres. Elles se situaient tout autour de l'objet et à sa base. Les deux témoins ont également parlé de « gueules rouges » pour désigner ces tuyères.

En même temps que cette vision étrange, un vent chaud et fort leur souffla au visage, les plaquant sur le mur de la grange. Tout ceci se passa très rapide-

ment, entre le moment où le bruit fut perçu et celui où l'engin fut aperçu il s'écoula une minute environ.

Le dos à la remise, ils virent l'engin continuer sa route et se diriger vers un terre-plein. Celui-ci formait une grande surface plane entre 2 haies, en forme de triangle, dont un sommet serait la grange et la base de 100 m environ, à 150 m à l'opposé.

Lorsque l'engin passa devant eux, ils purent remarquer qu'il possédait effectivement des sortes de tuyères, ouvertures rougeâtres, dont la lueur leur donna l'impression d'un objet porté à température élevée qui serait en train de refroidir : un fer rouge « qui noircit en se refroidissant » pour respecter l'expression utilisée par les témoins. Il se situait alors à cinquante mètres d'eux environ, et ils remarquèrent qu'à ce moment leur pantalon flottait sous le souffle dégagé par l'engin. Le gendarme Barboule n'hésite pas à reconnaître que la peur y était peut-être pour quelque chose !

L'objet arriva sur le terre-plein, et les témoins remarquèrent que les « tuyères » rougeâtres devenaient de plus en plus sombres, ressemblant au fer rouge qui se refroidit. Dès que ces ouvertures furent devenues tout à fait sombres ou presque, ce qui demanda une minute environ, au sommet de l'engin s'alluma une sorte de coupole d'un blanc ivoire opaque. Celle-ci devait peut-être exister avant l'arrivée de l'objet, mais elle n'apparut qu'une fois lumineuse. La luminosité paraissait venir de l'intérieur. Et aussitôt, entre la base de cette coupole et le dessus de l'objet noir, sortirent des rayons de diverses couleurs : verts, jaunes, bleus, verdâtres et jaunâtres qui aveuglaient comme une ampoule électrique. Pendant ce temps le vent émis par l'engin continuait à souffler.

Les rayons se dirigeaient dans tous les sens, mais certains étaient plus aveuglants que d'autres.

Après l'apparition des rayons les témoins virent la coupole changer de forme, ou plutôt elle laissa échapper un objet. C'était une espèce de ballon blanc qui se détacha de l'engin. Il leur parut être sorti de la partie située entre la coupole et la partie noire, c'est-à-dire du même endroit d'où étaient sortis les rayons colorés, et semblait être éclairé par les rayons en question. Ils ne savent absolument pas comment il est sorti de l'engin, ni sous quelle forme, toujours est-il qu'il apparut à peu près rond à côté de l'objet.

Le ballon était lumineux par lui-même, mais non aveuglant, et on pouvait facilement supporter sa vue, comme ils s'en rendirent compte une fois qu'il se fut déplacé obliquement sur leur gauche. La teinte était mate, d'un blanc ivoire, en somme de la même couleur que la coupole de l'engin.

Après un parcours oblique de peu d'amplitude, il parut en ligne droite en direction de Castelai, puis il parut longer la pente. Sa vitesse de déplacement était faible, de l'ordre de celle d'un vélo. Arrivant près de la colline, sur le versant droit par rapport aux observateurs, il disparut derrière la crête. Il réapparut sur le côté gauche et continua de tourner autour de la colline. Il en fit deux fois le tour de la même façon et revint sans bruit vers l'engin, passant à 50 mètres de nos deux gendarmes.

Entre temps, et durant le périple du ballon, les témoins avaient fort bien remarqué que des personnages se déplaçaient autour de l'engin. Ils pouvaient être au nombre de quatre. Ils apparaissaient dans la nuit comme des ombres se mouvant sur le sol. Ils avaient la silhouette et la taille d'un homme, et firent plusieurs fois le tour de l'engin, éclairés par la lumière émanant de la coupole. Dans la nuit, malgré la lumière de l'engin, il leur est difficile de donner des détails sur leur aspect, mais seulement qu'ils avaient un aspect humain.

Deux minutes s'étaient écoulées depuis le départ du ballon, quand celui-ci revint, les êtres étant toujours là en train de tourner autour de leur véhicule. Le ballon se posa sur la coupole, ou rentra à l'intérieur, ce que les témoins ne peuvent préciser avec certitude, les êtres rentrèrent à l'intérieur, on ne sait comment, ce qui est certain c'est que les gendarmes ne les virent plus.

Qu'avaient fait les êtres durant le périple du ballon ? Les témoins supposent qu'ils devaient procéder à quelques vérifications de leur véhicule... Ils affirment toutefois qu'ils restèrent debout tout le temps. Ils leur ont paru assez gros, leur démarche était lente, comme celle d'une personne qui cherche quelque chose. Comment rentrèrent-ils dans l'engin ? Ils ne peuvent le dire.

Puis les rayons lumineux disparurent, la coupole s'éteignit, et un nouveau vent tiède s'est mis à souffler avec violence. Les « tuyères » qui avaient été vues rouges à l'arrivée ne s'allumèrent pas, un vacarme assourdissant se produisit alors et l'engin s'éleva du sol. Il monta verticalement et extrêmement vite, et les deux gendarmes n'eurent que le temps de lever les yeux pour le voir disparaître dans la nuit.

Commentaires des gendarmes.

Lorsque les êtres firent leur apparition, les gendarmes eurent très peur. M. Simon eut une réaction qu'on pourrait qualifier de réflexe naturel : il porta la main

sur son revolver en disant entre ses dents « si un romancier s'amène je le sèche ! ». M. Barboule ne comprit pas tout d'abord ce que disait son collègue, toute son attention étant concentrée sur la scène qui se déroulait devant lui ; ce fut M. Simon qui le lui répéta par la suite en regagnant la brigade. Tous deux avaient les jambes qui tremblaient et se sentaient paralysés. « Sécher » l'être qui se serait aventuré vers eux, M. Simon en eut été bien incapable, car il était réellement paralysé. Était-elle provoquée de l'extérieur ou par la peur ? C'est un point difficile à éclaircir.

L'engin parti, la peur n'était toujours pas dissipée, et lorsqu'ils remontèrent sur leur bicyclette les deux gendarmes tremblaient à peu près autant que lorsque les êtres étaient là. C'est là un signe nerveux, dit M. Barboule. Pendant toute la durée de l'observation, ils ne se sont pas adressé un seul mot, gardant pour eux leurs réflexions, sauf en voyant arriver l'engin : « C'est une soucoupe ! » ont-ils dit. Ils me disent que la peur, mais aussi les rayons les paralysaient et sont dans l'incapacité d'analyser leur état d'esprit à ce moment-là.

M. Barboule avait eu déjà l'occasion d'avoir peur ; par exemple au cours de bombardements, mais cette peur au cours de son observation était différente. Il avait peur de se trouver en face d'un ennemi puissant contre qui on ne peut rien, peur de l'inconnu, d'être enlevé ou détruit. Célibataire, ses pensées allaient vers sa famille, sa mère, ses sœurs, il revit son père et pensa qu'il ne les reverrait plus. Tous deux trouvèrent ces instants extrêmement longs, bien qu'ils n'aient duré que cinq minutes environ. A un certain moment, sous l'effet de ce vent chaud, ils pensèrent qu'ils allaient griller comme des saucisses.

Le gendarme Simon en tout cas ne put à aucun moment sortir la main de son étui revolver et il crut que les êtres le paralysaient. L'objet une fois disparu, ils constatèrent qu'ils ressentaient des douleurs musculaires, dues peut-être à leur crispation durant l'observation. Ils n'eurent aucune autre séquelle.

Selon eux, ils ont été parfaitement aperçus par les occupants de l'engin qui ne s'occupèrent pas autrement d'eux, agissant comme s'ils n'existaient pas. Pour eux l'objet était réellement un objet et ils l'imaginaient en métal avec une coupole plastique. La lumière comme provenant de l'intérieur à travers une paroi translucide qui ne permettait pas de voir ce qui se passait à l'intérieur. Quant aux rayons, lorsqu'ils étaient dirigés vers eux, ils leur auront paru aussi violents que la lumière de la soudure électrique.

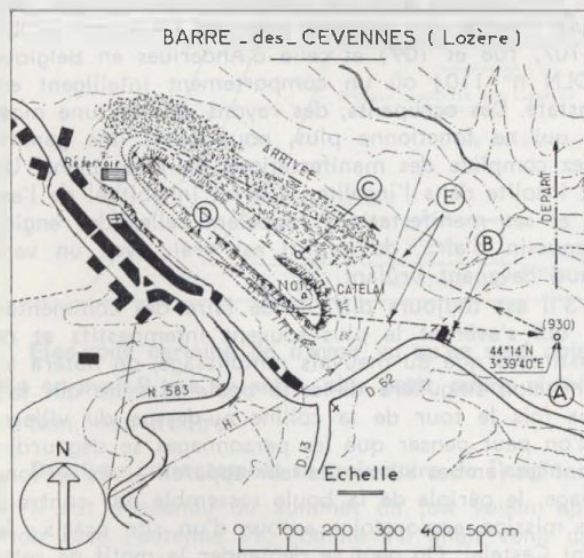
La montre.

M. Barboule avait une montre Lip achetée à Séverac-le-Château en 1955 (Aveyron). Elle ne marquait plus l'heure exacte depuis le jour de cette observation. Il la porta chez un horloger de Saint-André-de-Valborgne. Celui-ci après examen lui demanda s'il n'avait pas passé une radiographie avec sa montre au poignet. Il lui dit que c'était possible, et M. Valmalle, l'horloger, lui recommanda : « si elle continue à mal marcher vous me la rapporterez ». Enfin elle ne marcha jamais bien et M. Barboule la déposa dans un tiroir où quelques années après ses enfants la trouvèrent pour la démonter et en perdre les pièces.

PETITE SUITE

Nos deux gendarmes relatèrent leur observation dans un rapport établi à l'intention de leur chef. Le

(Suite page 12)



- A) Emplacement de l'objet avec altitude et coordonnées géographiques.
- B) Emplacement des deux gendarmes.
- C) Représente la boule blanche et une partie du trajet vu.
- D) Parcours supposé de la boule.
- E) Trajet de la boule vu des témoins.

Les traits fins représentent la figuration des courbes de niveau.

A MACQUENOISE (Belgique) Le 28 Juillet 1968

Enquête de J.-M. BIGORNE

Macquenoise (carte Michelin n° 53, pli 17) est un village belge situé sur la frontière, entre Hirson (France) et Chimay (Belgique) dans le prolongement de la D. 1050.

Le samedi 7 août 1971, deux numismates venaient chez moi pour procéder à un échange de monnaies, et l'un d'eux me rapporta que sa belle-sœur avait fait une observation d'OVNI à Macquenoise.

Le 25 août j'ai rencontré le témoin. C'est une jeune dame qui avait un peu plus de 18 ans au moment de l'observation, et qui accepte que son identité de jeune fille soit mentionnée : Mlle Gilain Simonette.

Les faits

Le samedi 27 juillet 1968 c'était la veille de la fête au village de Macquenoise. Comme à l'habitude, Mlle Gilain avait aidé ses parents à servir dans leur boutique de boucherie-épicerie, puis est allée se coucher normalement le soir. Vers minuit elle s'est levée, il faisait très bon, pas un nuage, un ciel clair et très étoilé, puis s'est recouchée. Elle ne dormait pas, n'avait pas tiré les rideaux de la fenêtre face à son lit, et avait largement ouvert l'autre fenêtre à droite de son lit.

Soudain elle entendit un bruit bizarre... une sorte de léger sifflement troublant le silence de la nuit. Elle porta ses regards en direction de l'endroit d'où elle localisait le bruit : vers le dessus du toit de la maison située de l'autre côté de la rue, face à son lit.

Elle aperçut tout d'abord une forte lueur rougeâtre, puis un objet insolite cause de ce sifflement : un espèce de disque lumineux, surmonté d'un fort bombe-

ment ou d'un dôme, et légèrement renflé par dessous, qui arrivait lentement au-dessus du toit, passant très près de l'antenne de télévision de la maison en question. Il paraissait tourner rapidement sur lui-même, sa teinte était d'un rouge assez clair, mais très lumineux, éclairant les environnements. Puis il descendit en direction de la rue, comme s'il voulait la traverser, tournant toujours sur lui-même, basculant de droite à gauche, avançant lentement.

Mlle Gilain était ébahie et terrifiée, d'autant qu'il lui sembla que, poursuivant sa course, le disque arrivait directement sur sa fenêtre. Le sifflement s'intensifiait avec son approche, et elle avait peur qu'il rentre dans sa chambre (une fenêtre ouverte) et se leva pour appeler ses parents. Comme elle se dirigeait vers le couloir, elle entendit l'objet passer devant la fenêtre ouverte, très près, puis s'éloigner en longeant le mur de la maison. Ce fut là une impression, donnée par l'audition du sifflement diminuant d'intensité, car elle ne le voyait pas.

Ses parents alertés réagirent peu. Malgré son teint blême, son agitation, sa terreur visible, son père ne la crut pas : « Voyons ! les soucoupes volantes n'existent pas ! ». Sa mère comprit qu'il venait de se passer quelque chose d'anormal, mais ne vint pas voir avec elle dans sa chambre. Bien que sa mère l'eût rassurée, elle n'osa ni regarder par la fenêtre ni la refermer. Elle ne put se rendormir cette nuit-là.

Des précisions

Votre lit était placé devant la fenêtre qui donne sur la rue face à la maison du voisin ?

L'ATERRISSAGE DE BARRE-DES-CEVENNES (Suite de la page 11)

lieutenant Guillaume, qui commandait la compagnie de Florac, fut même prévenu par téléphone. Il vint alors à Barre-des-Cévennes et se rendit sur les lieux. D'abord très surpris par le récit, il finit par lui accorder crédit. Un fait militait en faveur des deux gendarmes : plusieurs personnes de Barre-des-Cévennes avaient été réveillées cette nuit-là par un très fort bruit qui sembla se produire au-dessus de leur tête. Elles ne se levèrent pas, mais elles furent très intriguées. Quelques-unes avancèrent qu'il pouvait s'agir d'une expérience des usines Rhône, tenue secrète, qui se révéla fausse.

Il vint des gens de Marseille sur les lieux pour étudier le phénomène, mais les gendarmes ignorent de qui il s'agit.

Ils m'indiquèrent par la suite que le bruit perçu était semblable à celui que fait un caterpillard ou une pompe à chapelets, ou encore un cliquetement de plusieurs centaines de culbuteurs de moteurs, fonctionnant en même temps. M. Barboule a reproduit le croquis qu'il fit à l'époque, des lieux et de la forme de l'engin qu'il a eu l'occasion de pouvoir observer.

N.D.L.R. — Deux gendarmes observent un objet, font un rapport qui déclenche une enquête de leur supérieur, celui-ci constate qu'un fait anormal a eu lieu, et si nous ignorons ce qui a pu être relevé sur place nous pouvons considérer cette relation comme très sérieuse.

Un engin est vu qui, par ses formes, rappelle ceux qui sont décrits dans de nombreux témoignages. Une boule blanche qui rappelle celles de l'Aveyron (LDLN n° 107, 108 et 109) et celle d'Anderlues en Belgique (LDLN n° 110) où un comportement intelligent est constaté. Des occupants, des rayons colorés, une montre qui ne fonctionne plus, nous avons une gamme assez complète des manifestations du phénomène. Un fait insolite dans l'insolite, le bruit inhabituel de l'engin et ses manifestations rappelant celles des engins à coussin d'air... de loin il est vrai, avec un vent chaud devenant brûlant.

S'il est toujours difficile de faire des commentaires qui s'avèrent le plus souvent intempestifs et ne constituent que du mauvais remplissage, on notera ici la mission singulière de cette boule blanche qui fait deux fois le tour de la colline au-dessus du village. Si l'on peut penser que les personnages se dégourdisaient les jambes autour de leur appareil après un long voyage, le périple de la boule ressemble par contre à une mission exploratoire autour d'un site précis : le mont Castelai. On peut se demander le motif de cette mission, et ce motif on le pense serait intéressant à connaître. A l'heure où nous écrivons ces lignes nous demandons aussi à nos amis proches du lieu ce qu'ils savent sur ce site, mais nous faisons appel à tous ceux qui nous lisent pour fournir les renseignements qu'ils possèdent sur ce lieu et à ceux qui le peuvent de les rechercher : géologiques, géophysiques, historiques, archéologiques et préhistoriques. Il semble que la recherche devrait en bénéficier.

Oui, contre le mur opposé à cette fenêtre. (Voir le croquis.)

Avez-vous vu la lune cette nuit-là ?

Non, je ne m'en souviens pas. j'ai très bien pu ne pas la remarquer. (La nouvelle lune avait lieu le 25 juillet. Elle n'avait donc pas trois jours le 28 au matin. De plus elle se couchait à Paris à 22:10 légales, et la fenêtre du témoin donne sur le SE, à l'opposé du coucher de la lune. Cette dernière est donc totalement hors de cause dans cette observation. Ajoutons pour le fichier que Macquenoise se situe à 49°59' N, et 4°10' E : méridien international.)

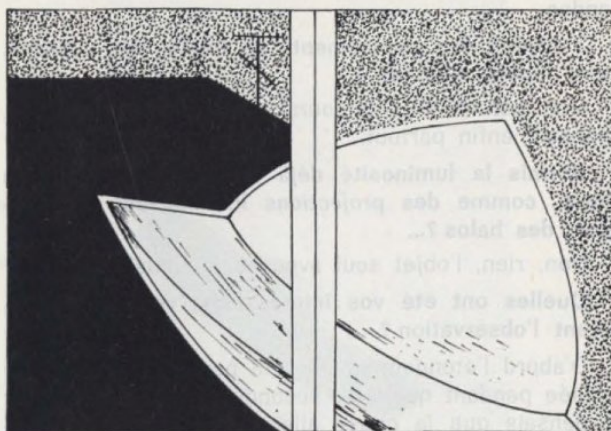
Le temps était-il chaud, lourd, à l'orage ?

Absolument pas, c'était le beau temps du mois de juillet.

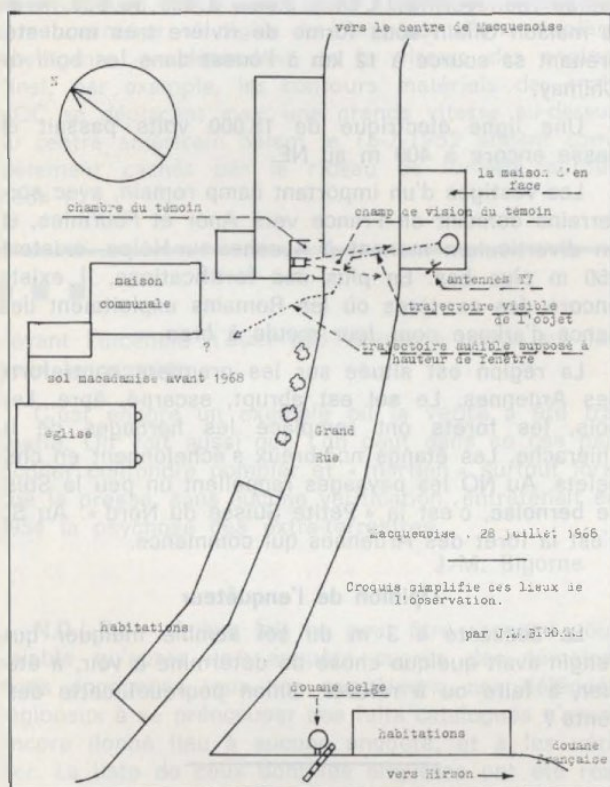
Avez-vous eu avant, pendant, ou après l'observation une sensation spéciale ?

Non, rien de spécial, hormis la peur.

rie) Comme cette seconde fenêtre était grande ouverte, j'ai eu l'impression qu'il était très près : 1 m 50, 2 m au maximum, comme il avait dû l'être à ma première fenêtre.



L'engin a se rapprochait de ma fenêtre.....



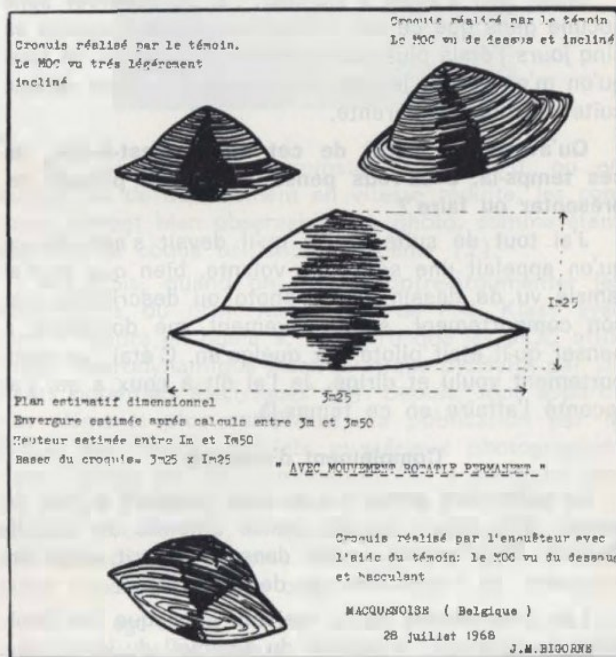
Etes-vous certaine de n'avoir vu qu'un seul objet ? N'y en avait-il pas un autre, plus petit, moins visible ?

Non, rien d'autre.

Décrivez correctement la trajectoire de l'engin.

Il est descendu du sommet du toit voisin, après avoir rasé l'antenne TV, comme s'il allait venir dans ma chambre (rappelons que l'objet mesure 3 m à 3 m 50 de large, après calcul et estimation des données).

Puis à la hauteur de ma chambre, c'est-à-dire à 3 m, 3 m 50 du sol, il a bifurqué à l'angle de la maison. C'est tout cela que j'ai vu. Pour le reste c'est le sifflement qui m'a indiqué sa course : il longeait le mur à ma droite en passant devant ma seconde fenêtre et se dirigeait vers la maison commune (mai-



Donnez quelques précisions sur son déplacement dans cette trajectoire.

L'objet tournait sur lui-même assez rapidement, comme une toupie, alors qu'il avançait lentement mais plus vite qu'au pas. Et de plus il se balançait ou basculait de droite et de gauche, et ainsi je pouvais le voir tantôt au-dessus, tantôt au-dessous.

Vous avez décrit l'engin comme un disque avec un dôme prononcé sur le dessus et un bombement dessous. Pouvez-vous donner d'autres détails ?

Ce dôme était légèrement pointu. Rien d'autre à décrire.

Avez-vous remarqué des tiges, des antennes, des hublots, des ouvertures ?

Non, rien de tout cela, et même rien du tout...

Selon vous, l'engin était toujours semblable à lui-même pendant le temps de l'observation ; combien de temps à votre avis a-t-elle duré ?

(Après mûres réflexions) ...10 à 20 secondes ...les proportions exactes sont difficiles à donner en secondes.

Y avait-il des changements de teinte, des nuances, aussi légers soient-ils ?

Non, pas du tout, toujours le même rouge, dessus, dessous, enfin partout.

Hormis la luminosité déjà notée, y avait-il autre chose, comme des projections lumineuses, des traînées, des halos ?...

Non, rien, l'objet seul avec sa luminosité.

Quelles ont été vos impressions, vos sensations, durant l'observation ?

D'abord l'étonnement. Puis la peur. J'en ai été paralysée pendant quelques secondes, puis terrifiée, car je pensais que la chose allait venir dans ma chambre. Et quand elle a bifurqué, j'ai pensé de suite à ma deuxième fenêtre ouverte... Puis j'ai pu me lever, je ne m'étais pas reprise, seule la peur me faisait lever...

Sinon rien d'autre à signaler, j'ai pu observer sans aucune gêne que ce soit... Bien sûr, pendant quatre ou cinq jours j'étais plus nerveuse que d'ordinaire, et lorsqu'on m'en parlait je blêmissais aussitôt. Mais aucune suite physique apparente.

Qu'avez-vous pensé de cet objet, c'est-à-dire, en ces temps-là, avez-vous pensé à ce qu'il pouvait représenter ou faire ?

J'ai tout de suite pensé qu'il devait s'agir de ce qu'on appelait une soucoupe volante, bien que je n'ai jamais vu de dessin, ni de photo ou description... et son comportement, son mouvement, me donnaient à penser qu'il était piloté par quelqu'un. C'était un comportement voulu et dirigé. Je l'ai dit à ceux à qui j'ai raconté l'affaire en ce temps-là.

Complément d'enquête

Le sifflement perçu n'a pu être comparé à rien de connu. Mlle Gilain n'avait jamais entendu un tel sifflement. Elle l'entend encore dans son esprit, mais est incapable de l'expliquer ou de l'interpréter.

Les deux chiens de la maison, ainsi que les habitants du domicile, dormaient du sommeil du juste : aucune réaction. Les voisins en apprenant les faits se moquèrent...

Les Gilain forment une famille calme, humble et laborieuse. Tout le monde participe au travail, sans se préoccuper des remous du monde extérieur. Ils ont vaguement entendu parler des « soucoupes volantes » en leur temps (vague de 1954) mais on ne sait pas très bien comment c'est, et de toute façon « ça n'existe pas ! ». Mais le père avoue son dilemme : il connaît bien sa fille, elle est très sérieuse et incapable de raconter des histoires, ce n'est absolument pas son habitude... et d'autre part tout le monde dit que les soucoupes volantes n'existent pas... alors ?

Bien sûr la gendarmerie n'a pas été alertée.

Il existe toutefois un détail qui peut avoir de l'importance. Le propriétaire de la maison a dû remplacer son appareil de TV quelque temps semble-t-il, sans en être sûr, après le survol. L'appareil était complè-

tement détraqué et tombait souvent en panne. Le MOC a frôlé l'antenne à moins de 2 m.

Pour respecter la volonté du témoin et ne pas ramener cette affaire, les propriétaires de la TV n'ont pas été interrogés.

M. Bigorne se demande ensuite comment Mlle Gilain peut affirmer qu'elle voit tout l'engin tourner sans apercevoir de détails. On voit aussi une toupie tourner sans pour autant distinguer des détails qui permettent de constater cette rotation. Ces détails existent sûrement mais trop peu importants pour être assimilés par l'œil dans leur rotation.

Environnements

Macquenoise est situé sur une zone de schistes siluriens ; on en tire une pierre appelée localement « sarrazine » qui a servi à édifier de nombreuses maisons. On exploitait le fer au XIX^e siècle.

Le village compte à lui seul une vingtaine de sources minérales, et il est à presager que la région est faillée (non vérifié). L'Oise passe à 500 ou 600 m de la maison Gilain sous forme de rivière très modeste, prenant sa source à 12 km à l'ouest dans les bois de Chimay.

Une ligne électrique de 15 000 volts passait et passe encore à 400 m au NE.

Les vestiges d'un important camp romain, avec souterrains donnant en France vers Anor et Fourmies, et un diverticulum menant à Avesnes-sur-Helpe, existent 250 m plus bas. En plus des fortifications, il existe encore des carrières où les Romains exploitaient des bancs d'arkose pour leur meule à bras.

La région est située sur les premiers contreforts des Ardennes. Le sol est abrupt, escarpé, âpre. Les bois, les forêts ont remplacé les herbages de la Thiérache. Les étangs nombreux s'échelonnent en chalets. Au NO les paysages rappellent un peu la Suisse bernoise, c'est la « Petite Suisse du Nord ». Au SE c'est la forêt des Ardennes qui commence.

Opinion de l'enquêteur

La descente à 3 m du sol semble indiquer que l'engin avait quelque chose de déterminé à voir, à étudier, à faire ou à relever. Sinon pourquoi cette descente ?

En marge de l'enquête de Macquenoise

UNE AVENTURE TRAGI-COMIQUE

Pour l'affaire des « Martiens » de Fourmies, j'ai retrouvé le témoin. En vérité l'histoire a été bien transformée : M. Lesur, pompier à Trélon (près de Fourmies), s'élance le premier vers un incendie, sur le coup de 4 h du matin. Il est très petit, à peine 1 m 50, et il était, comme il se doit, coiffé de son casque. Les voisins apercevant ce petit être leur paraissant insolite devant les flammes de l'incendie, marqués sans doute par l'épidémie martienne de 1954 (nous sommes fin 1954) s'écrient aussitôt : « Il y a un martien ! » Peu de temps après le village est en émoi... Il a fallu toute l'éloquence du petit pompier, M. Lesur, pour convaincre les habitants que le martien aperçu



NOUVEAUX ASPECTS SUR LE CAS DE CLUJ (Roumanie)

(Voir LDLN n° 114, Octobre 1971)

Le remarquable travail réalisé par M. Lagarde pour rechercher la vérité dans le cas de Cluj a bien complété les nécessités analytiques auxquelles on doit soumettre chaque preuve matérielle concernant les MOC. Les faussetés ne peuvent que faire du mal à cet immense problème scientifique posé par la présence permanente de ces mystérieux navires dans le ciel de notre planète. Pour compléter l'objective contribution de la revue LDLN sur l'observation roumaine, j'ajouterai de nouveaux éléments qui me sont apparus dans une étude ultérieure (voir article LDLN n° 114, octobre 71).

On connaît bien à présent la brillance des MOC, liée à un fonctionnement encore étrange pour les spécialistes terrestres. Cependant, de nombreuses observations et documents photographiques, on a pu constater un fait : l'épaisseur et la densité de la couverture lumineuse — réglée de l'intérieur d'une manière intelligente — dépendent de la vitesse des engins. Ainsi, par exemple, les contours matériels des trois MOC se déplaçant avec une grande vitesse au-dessus du centre américain Salem le 16-7-1952 étaient complètement cachés par le rideau de lumière autour d'eux (1).

■ ■ ■

devant l'incendie n'était que lui-même arrivé sur les lieux le premier.

C'est encore un exemple où la vérité a été travestie. On voit aussi que l'on peut dans ce cas particulier confondre pompier et « martien » surtout lorsque la presse, sans aucune vérification, entretenait en 1954 la psychose des extra-terrestres.

J.-M. Bigorne

N.D.L.R. — Aucun fait ne peut être reconnu pour valable qu'après une enquête auprès des témoins. Nous engageons tous nos enquêteurs, nos délégués régionaux à se préoccuper des faits catalogués n'ayant encore donné lieu à aucune enquête, et à les vérifier. La liste de ceux dont les enquêtes ont été réalisées figurent en dernière page du n° 111 d'avril 1971. Aucun travail sérieux ne peut être basé sur des faits non vérifiés. C'est une vérité qu'il est bon de rappeler sans cesse, et ces ré-enquêtes ont une importance capitale pour les études qui en découleront. Ce n'est pas votre serviteur qui peut les faire, mais celui qui est sur place, guidé par son délégué pour éviter les doubles emplois. C'est le travail de chacun qui est peu de chose pour un seul enquêteur et une seule enquête, mais qui multiplié par plusieurs centaines bâtit le fondement solide de la recherche au niveau scientifique. Certains pensent peut-être que ce travail obscur n'offre aucun intérêt, je dis que c'est absolument faux et qu'il est indispensable. A chacun de voir si le fait d'avoir une carte d'enquêteur dans le portefeuille suffit pour contenter, et si on est sûr que ça suffira pour résoudre le problème.

F. L.



Au contraire, à Warminster, le 28-3-70, ou en autres cas de déplacement en vitesse réduite, les contours étaient bien observables en photo, comme étant ceux de la coque brillante elle-même (2).

Autrefois, quand on devait contre-argumenter les aberrations du prof. Menzel ou de P.-J. Klass avec leur « foudre en boule », on a cru que les MOC utilisaient l'aérodynamique électrostatique produite par les hauts potentiels électriques (3). Depuis, sont apparus des éléments plus complexes. La publication par la NASA des images d'objets mystérieux photographiés dans l'espace par les cosmonautes (4) a démontré que là, malgré l'absence d'air pour former par ionisation le brillant « corona », il apparaissait cependant la même couverture lumineuse. Dans le vide donc la brillance imposa une autre origine.

On a également vu des objets lumineux dans les grands lacs et les océans. On peut citer l'observation de l'équipage du bateau argentin « Naviero », le 30-7-67, ou celle du pétrolier norvégien « Jawesta », le 6-7-65. Or, dans l'eau, il ne pouvait s'agir d'un phénomène d'ionisation électrostatique.

La question qui se pose est de savoir alors quelle est l'énergie capable de produire des effets lumineux dans l'air, dans l'eau et dans le vide. Que nous offre la science pour y répondre ?

L'une des photos de Cluj, la troisième, non publiée dans la présentation antérieure (5) vient encore compliquer le problème. Ainsi l'agrandissement de l'objet — voir photo — nous dévoile un fait curieux : seul le rebord brille alors que l'objet en entier commençait à briller. On doit rappeler que cet aspect n'est pas particulier à cette observation. Dans son analyse scientifique de l'observation faite le 14-7-52 au-dessus du golfe Chesapeake, le prof. J. Mc Donald mit en évidence la brillance des rebords des 6 objets non identifiés vus en formation.

Mais qui sait faire briller seulement une partie de la carcasse d'un engin volant ? On pourrait peut-être le faire en laboratoire, difficilement au sol, certainement pas en l'air. Ainsi cette image vient-elle compléter les conclusions des spécialistes en photo sur l'absence de trucage. Personne ne peut obtenir en l'air cet effet, et le phénomène physique qui le produit dépasse les possibilités techniques de notre civilisation.

L'agrandissement de cette troisième photo de Cluj fait ressortir un autre détail passé inaperçu en 1968. Ainsi, dans la partie supérieure du rebord, on peut voir une curieuse échancrure. Lisant dans l'ouvrage de M. H. Durrant (7) les détails saisis par Kenneth Arnold en juin 1947 à l'occasion de sa célèbre observation, j'ai été surpris : les 9 disques brillants avaient en vol une large échancrure sur leur bord (page 87).

Vingt-et-un ans après, tout à fait par hasard, la photo de Cluj vient démontrer l'exactitude de l'observation de K. Arnold et valorise l'authenticité des deux observations.

Personnellement, j'ai l'impression que l'ombre inexplicable dans la partie supérieure de la deuxième photo (voir LDLN 114) est liée à la manœuvre qui a préparé la curieuse échancrure du rebord. Par d'autres bonnes observations ou photographies, on peut trouver la clé de ce nouveau mystère technique du fonctionnement des MOC.

On doit cependant revenir au phénomène de la brillance, en remarquant que les efforts des savants ont conduit à des résultats pouvant aider la compréhension de ce fonctionnement. Une chose paraît acquise : la brillance aide (ou participe) directement à l'aérodynamique des engins volant à grande vitesse. Mais on a présenté le fait que la couverture lumineuse n'est cependant pas le fait d'un « plasma froid » résultant de l'ionisation électrique. Connait-on d'autres solutions ? Pratiquement la science a offert seulement comme solution « révolutionnaire » l'aérodynamique électrostatique. Il semble bien que les MOC utilisent une technique supérieure.

Une découverte relativement récente sur les propriétés nucléaires de la lumière semble offrir le schéma d'un processus assez comparable à celui que l'on observe avec les MOC. Le 13-1-1971, l'agence Tass communiquait une importante découverte du centre atomique de Doubna. Le prof. Haciaturian avait informé que les chercheurs de son équipe avaient trouvé un nouveau membre de la famille mésonique (9) qui a été appelé « méson phi ». Selon les principes énoncés en 1935 par le savant nippon Yukawa (10), vérifiés en laboratoire, les mésons se décomposent en photons gamma et autres particules. Les nouveaux mésons « phi » diffèrent de leurs frères par leur décomposition en photons lumineux qui, à leur tour, forment rapidement des paires d'électrons et positons produisant ensuite un spectre complexe de radiations. Mais cette cascade de transformations ne ressemble-t-elle pas au halo photonique et radiant des MOC ? On sait que l'homme de science français, le Dr Pierre Guérin, a démontré l'existence d'un halo radiant complexe dans les photographies de La Souterraine et de Warminster (11). Les affections physiologiques des témoins de Jinjarvi, qui ont été très proches du MOC, ou les « brûlures » des autres témoins, sont les meilleures preuves de l'existence d'un spectre complexe, résultat d'une décomposition des particules atomiques

ayant eu comme intermédiaire celui des photons lumineux. Et sûrement que ce processus peut se produire dans l'air, dans l'eau ou dans le vide.

Il est vrai qu'on ne peut préciser encore s'il s'agit réellement de ces nouvelles particules : mésons phi, projetées par un ou plusieurs faisceaux rotatifs à grande vitesse sur la coque. Pour ces maîtres d'une haute science qui jouent avec les radiations selon leurs désirs, leurs pouvoirs techniques doivent s'étendre sur un large domaine de l'énergie atomique. Peut-être utilisent-ils les anti-particules dont on sait qu'elles sont plus actives que les particules elles-mêmes. Au grand accélérateur de Brookhoven on a démontré qu'au même niveau d'énergie les anti-protons étaient plus « efficaces » (13).

Tous ces aspects viennent compléter dans leurs conclusions les analyses du n° 114 de LDLN, relevant l'importance de la valeur documentaire de ces photographies, élevant le niveau de l'étude scientifique moderne sans l'aide de laquelle on ne pourra comprendre le problème posé par les MOC.

NOTES :

- 1) H. Durrant : « Le livre noir des Soucoupes Volantes ».
- 2) Ch. Bowen : Progress at Cradle Hill. FSR, vol 17, n° 2/1971.
- 3) L'article adressé à la revue en 69 combattait cette position erronée de la « foudre en boule ».
- 4) « UFO Investigator ». Vol. IV, n° 9/1969. Washington.
- 5) Lumières dans la Nuit, n° 114/1971.
- 6) J. Mc Donald : « UFO - le plus important problème scientifique de notre temps ».
- 7) (Voir 1).
- 8) Le Bulletin d'Informations techniques scientifiques n° 3/1971 de AGERPRES (Agence roumaine de presse).
- 9) Les mésons sont des particules élémentaires dont la masse se situe entre celle des électrons et des protons (200 fois celle des électrons).
- 10) Sir H. Massey : « The new age in Physics », Londres.
- 11) P. Guérin : Warminster photographs. Flying Saucer Review (FSR), vol. 16, n° 5/1970.
- 12) S. O. Fredrickson : FSR, vol. 16, n° 5/1970.
- 13) « Science News » n° 13/1970.
(par M. Florin Gheorghita).

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°).. C.C.P. LYON 156-64.

RONCHIN (Nord) le 19 Septembre 1971

Rapport établi par S. WAMBEKE et J.-P. VERCAIGNE

A la suite d'une annonce radio (21-9-71) et d'un article paru dans le journal « Nord Matin » du 22-9-71, nous avons été amenés à faire l'enquête sur les événements qui se sont déroulés à Ronchin (59) dans la soirée du dimanche 19-9-71.

Nous nous sommes rendus sur les lieux dans l'après-midi du mercredi 22-9 et nous avons constaté la présence d'une zone brûlée située dans un champ et, soit disant, causée par des boules lumineuses.

Nous avons donc commencé l'enquête ce jour et, le lendemain, nous avons été avertis (Mme Lowys) de l'existence d'une deuxième zone brûlée située à proximité de la première et qui devait avoir brûlé le même jour.

Nous nous sommes rendus à ce nouvel endroit et nous avons constaté que, bien que plus étendue, cette deuxième brûlure avait les mêmes caractéristiques que la première (voir examen des brûlures).

Ce même jour, nous avons prélevé les échantillons et pris les photos.

Notre enquête auprès des témoins se déroula sur la quinzaine qui suivit.

Description des lieux :

Les deux zones brûlées s'étendent sur des champs verts de seigle en herbe d'une vingtaine de centimètres de hauteur et sur lesquels de l'éteule de l'année est encore présente.

La première se situe en plein milieu d'un champ.

La deuxième, qui se trouve à environ 300 mètres de la première, est presque sous une ligne à haute tension et en bordure d'un fossé dont l'un des versants a brûlé sur plus de 100 mètres.

Examen des brûlures :

Ces brûlures présentent, au premier abord, un aspect bizarre qui ne fait que se renforcer plus on les examine.

Elles comportent certaines places entièrement carbonisées (où les grains des épis restants sont consumés jusqu'à la moelle) et d'autres où l'herbe est simplement roussie et parfois même intacte (par îlots).

La nature de ces brûlures doit rappeler celles causées par le phosphore ou le napalm dans le sens où un produit ou un liquide enflammé aurait pu être répandu (certaines « langues » s'infiltrant dans l'herbe verte et quelques « gouttes » en périphérie semblent consolider cette hypothèse).

Leurs contours sont par endroit assez nets et certaines photos nous le montrent bien (voir plan).

— Le test du magnétisme avec la boussole s'est révélé négatif.

— La température du terrain était normale.

— Aucune odeur de quoi que ce soit n'a été sentie.

Géologie du terrain :

— Le sol est composé de terre argileuse.

— La carte géologique au 1/50.000^e de la région ne mentionne aucune faille passant à proximité. La seule chose à signaler est que le sous-sol possède de

nombreuses carrières (champignonnières) souterraines abandonnées.

Chronologie des événements :

Nous tenons à signaler que la plupart des témoins nous ont donné un horaire assez vague des événements auxquels ils ont assisté.

Nous pouvons retenir comme valable l'horaire suivant :

20:24 : M. Hujeux téléphone au commissariat.

20:25 : Le commissariat téléphone aux pompiers.

20:26 : Départ des pompiers (officiel).

20:32 : Arrivée des pompiers sur les lieux.

Les pompiers, arrivant sur les lieux n'ont constaté, en fait, qu'un léger feu de broussailles, d'ailleurs sur le point de s'éteindre et qu'ils éteignirent rapidement avec leurs pelles à feu. Aucune intervention en ce qui concerne la brûlure n° 2.

Le versant du fossé de cette dernière aurait, suivant un cultivateur de la région, commencé à brûler vers 17:00, après le passage de chasseurs (?).

Aucun autre témoignage n'a pu être découvert concernant cette deuxième brûlure qui est assez retirée de la route.

Documents joints :

— 1 carte au 1/25.000^e de la région.

— 1 plan au 1/5.000^e de la région.

— 1 plan au 1/1.000^e de la région.

— 2 plans au 1/100^e de la brûlure n° 1 (un avec position des échantillons et des photos).

— 2 plans au 1/200^e de la brûlure n° 2 (un avec position des échantillons et des photos).

— Rapports :

Témoin n° 1 : Lowis + photo n° 1

2 : Saint-Léger

3 : Dewaegnaere + photo n° 3

4 : Roucou + photo n° 4

5 : Thieffry

6 : Vandenende

7 : Leroux-Bailly + photo n° 7

8 : Roure + photo n° 8

9 : Blanchot

10 : Hujeux.

— 2 photos :

N° A1 : partie N de la brûlure n° 1.

N° B1 : fond de fossé de la brûlure n° 2.

(d'autres photos en couleurs ont été tirées).

— Liste des échantillons envoyés au professeur Lautié :

N° 1 : Terre (prof. 10 cm) — centre brûlure n° 1.

N° 2 : Seigle carbonisé — centre brûlure n° 1.

N° 3 : Seigle roussi — centre brûlure n° 1.

N° 4 : Terre (prof. 10 cm) — centre brûlure n° 2.

N° 5 : Herbe calcinée — fossé brûlure n° 2.

N° 6 : Poudre brune — fossé brûlure n° 2.

N° 7 : Seigle carbonisé — centre brûlure n° 2.

N° 8 : Paille roussie — centre brûlure n° 2.

N° 9 : Pierre vitrifiée — bordure brûlure n° 2.

TEMOIN N° 1

Nom : Lowys Jacques.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 19:45 - 19:50.

Ciel clair.

Le témoin était dehors, au coin de sa maison (voir plan).

Son attention fut attirée par une lueur dans le ciel et, y portant son regard, vit descendre verticalement, relativement lentement, 2 boules lumineuses rose vif entourées d'un halo ovale rougeâtre.

Elles disparurent derrière les peupliers et les habitations qui bordent la route.

Le témoin, pendant l'observation qui dura 2 à 3 secondes, n'entendit aucun bruit et ne vit aucune illumination. Il resta d'ailleurs à sa porte, 3 à 4 minutes de plus pour voir si le phénomène ne se représenterait pas, mais ne vit rien d'autre.

Dimensions subjectives données par le témoin : 1,50 m x 0,60 m pour le halo. 25 cm pour le diamètre des boules, séparées entre elles de 30 cm.

Dimension du halo à bout de bras : 30 cm.

Le témoin n'a ressenti aucune sensation de quoi que ce soit pendant l'observation et n'eut aucune suite fâcheuse.

Calculs :

Nous pouvons voir sur le plan au 1/5.000^e que la direction donnée par le témoin sur la position des objets correspond à celle de la brûlure n° 2. Si nous estimons que les objets étaient à la verticale de celle-ci, distante de 900 m, nous trouvons par calcul les dimensions suivantes :

- 420 m x 170 m pour le halo
- 70 m pour le diamètre des boules
- 85 m pour la distance les séparant.

Ces dimensions paraissant par trop importantes, nous déduisons que :

- Le témoin a mal interprété son observation. Ou alors
- Les objets étaient plus près de lui.

Conclusion :

Le témoin (qui avait déjà témoigné au commissariat) nous a paru tout à fait sincère et vraisemblablement décrit correctement ce qu'il avait vu (à part, peut-être, les dimensions apparentes des objets).

TEMOINS N° 2

Nom : Saint-Léger Jean.

Sa femme et une de leurs filles.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:10.

Soir tombant, ciel clair.

M. Saint-Léger se trouvait près de sa fenêtre et regardait la télévision (début des publicités) (aucune perturbation).

Son attention fut attirée par une lueur dans le ciel à travers la vitre et, y portant son regard, vit descendre verticalement 2 boules lumineuses rose violacé. Ces 2 boules lui semblèrent ralentir et s'écarter légèrement vers la gauche avant de disparaître derrière le toit d'une maison (voir plan et croquis). A noter que la brûlure n° 1 se trouve justement cachée par cette maison.

Durée de l'observation : 3 à 4 secondes.

Le témoin n'observa ni traînée, ni halo, ni illumination et n'entendit aucun bruit.

Quelque temps après, M. Saint-Léger s'aperçut qu'une lueur semblait provenir du champ où étaient

tombés les objets et décida alors de se rendre sur les lieux en compagnie de sa fille qui connaissait l'endroit.

Environ 6 minutes plus tard, dans le temps où son mari était sur la route, Mme Saint-Léger, qui s'était postée à la fenêtre, vit s'élever de derrière les maisons situées N-NO, un point lumineux rouge vif qui retomba après avoir décrit une parabole et disparut au même endroit où disparurent les 2 premières boules.

Durée de l'observation : 4 à 5 secondes.

Aucune traînée ni illumination.

Environ 3 minutes plus tard, Mme Saint-Léger, qui s'était remise à sa fenêtre, vit s'élever, du même endroit que précédemment, 2 autres points lumineux rouge vif qui accomplirent la même trajectoire et disparurent au même endroit.

M. Saint-Léger et sa fille, pendant ce temps, étaient arrivés dans le champ à une cinquantaine de mètres de la brûlure n° 1 et s'aperçurent qu'une sorte de front lumineux, **bien délimité en hauteur**, s'étalait devant eux sur une cinquantaine de mètres de large (hauteur : environ 60 à 80 centimètres) (couleur jaune orangé).

M. Saint-Léger s'aperçut soudain que 2 points lumineux violacés étaient en train de tomber juste au-dessus de lui. Ils s'éteignirent d'ailleurs progressivement avant de toucher le sol (cette observation est sûrement la même que fit sa femme).

Le temps de reporter son regard sur le front lumineux, M. Saint-Léger s'aperçut que celui-ci était remplacé par une surface enflammée d'une vingtaine de mètres de large (hauteur des flammes : environ 60 à 80 centimètres) (couleur orangée).

Le témoin resta sur les lieux jusqu'à l'arrivée des pompiers qui arrivèrent environ 15 minutes après le début des flammes.

Les témoins ne ressentirent aucune sensation de quoi que ce soit pendant l'observation et n'eurent à subir aucune suite fâcheuse.

Calculs :

M. Saint-Léger a décrit les 2 premières boules comme ayant un diamètre des 3/4 ou égal à celui de la lune et la distance les séparant d'environ 3 de leur diamètre.

En supposant à juste titre que ces 2 boules aient été à la verticale de la brûlure n° 1, distante de 200 mètres, nous obtenons par calcul :

— Diamètre 1,54 m et distance entre elles 4,62 m si leur diamètre était égal à celui de la lune.

— Diamètre 1,14 m et distance entre elles 3,42 m si leur diamètre était égal aux 3/4 de celui de la lune.

Conclusion :

Les témoins nous ont paru tout à fait sincères et nous sommes persuadés qu'ils ont décrit correctement ce qu'ils avaient vu sans rien enjoliver.

TEMOINS N° 3

Nom : M. X..., sa femme et leur fillette.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:10 - 20:15.

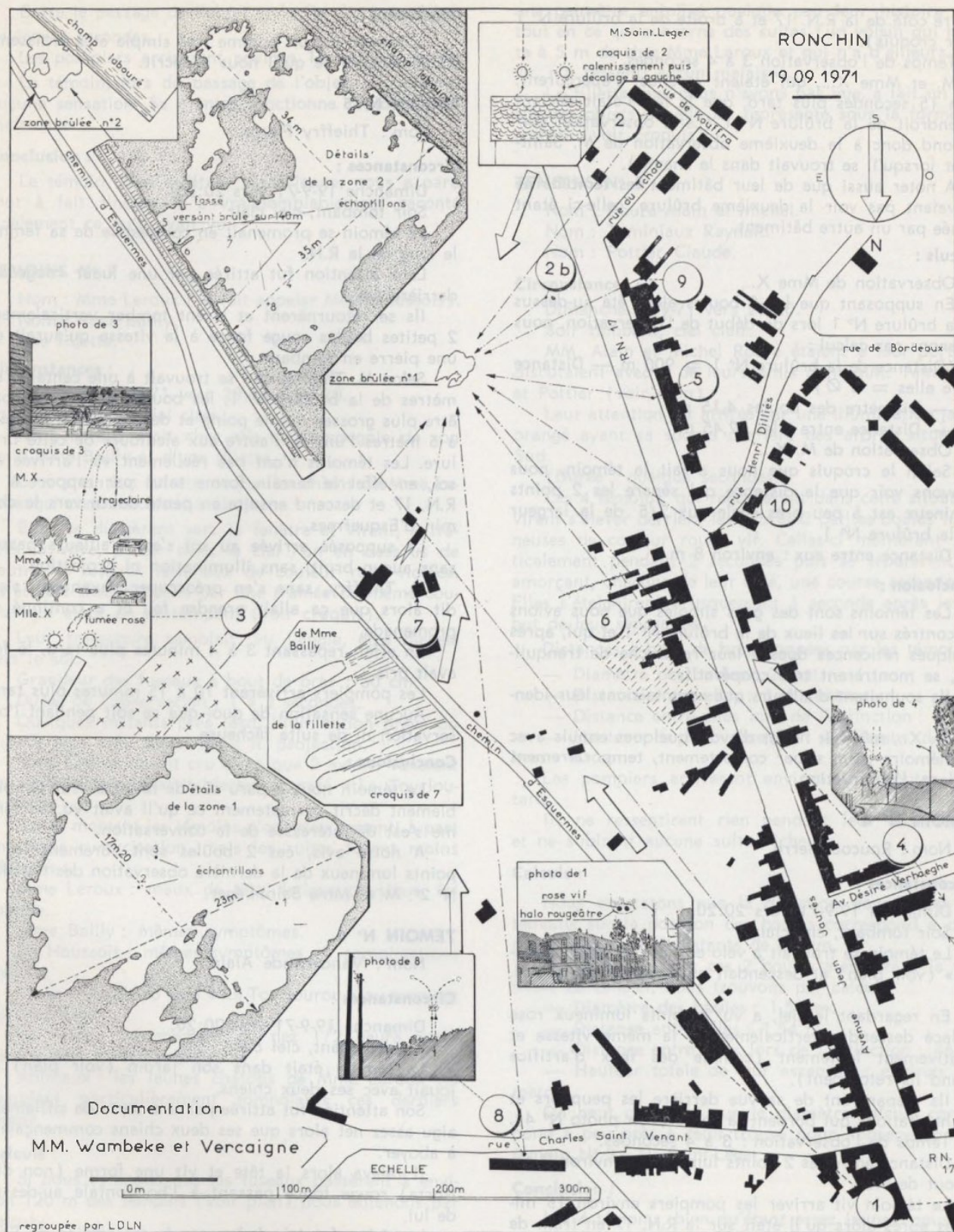
Soir tombant, ciel clair.

Les trois témoins étaient dans leur salon et regardaient la télévision (aucune perturbation ne fut constatée).

Mme X... et sa fille virent soudain 2 boules rouge violacé, très lumineuses, juste sur l'horizon, au-dessus de l'endroit où se trouve la brûlure n° 1.

Les 2 boules semblèrent soudain grossir (ou se rapprocher) et s'éteignirent brusquement. Durée de l'observation : 4 à 5 secondes.

Diamètres apparents : environ 3 mm en début d'ob-



(dessin de F. Lagarde)

servation; environ 5 mm en fin d'observation.

Mme X... a eu mal aux yeux tant leur luminosité était forte.

Sa fille, moins sensible des yeux, a cru distinguer derrière et au milieu des 2 boules, une sorte de fumée (ou traînée) rose (voir croquis).

M. X... ne vit rien de cela étant placé en un endroit

lui interdisant toute visibilité de la zone en question.

Quelques minutes après, alors que sa femme et sa fille s'étaient éloignées, M. X... qui s'était posté à la baie vitrée, vit arriver 2 points lumineux rouge violacé légèrement décalés entre eux qui s'éteignirent juste aux alentours de la brûlure N° 1. Leur trajectoire d'arrivée devait être parabolique et devait avoir pour origine

l'autre côté de la R.N. 17 et à droite de la brûlure N° 1 (voir croquis).

Temps de l'observation 3 à 4 secondes.

M. et Mme X..., qui étaient revenus, s'aperçurent, 10 à 15 secondes plus tard, que le feu s'était déclaré à l'endroit de la brûlure N° 1 (cette observation correspond donc à la deuxième observation de M. Saint-Léger lorsqu'il se trouvait dans le champ).

A noter aussi que de leur bâtiment les témoins ne pouvaient pas voir la deuxième brûlure, celle-ci étant cachée par un autre bâtiment.

Calculs :

Observation de Mme X...

En supposant que les 2 boules aient été au-dessus de la brûlure N° 1 lors du début de l'observation, nous obtenons par calcul :

(Distance de la brûlure N° 1 = 900 m — Distance entre elles = 3 Ø)

— Diamètre des boules 4,15 m.

— Distance entre elles 12,45 m.

Observation de M. X...

Selon le croquis que nous a fait le témoin, nous pouvons voir que la distance qui sépare les 2 points lumineux est à peu près égale aux $2/5$ de la largeur de la brûlure N° 1.

Distance entre eux : environ 8 m.

Conclusion :

Les témoins sont des gens simples que nous avons rencontrés sur les lieux de la brûlure N° 1 et qui, après quelques réticences dues à leur recherche de tranquillité, se montrèrent très coopératifs.

Ils souhaitent d'ailleurs que nous taisions leur identité.

M. X... m'a fait l'effet d'avoir quelques ennuis avec sa mémoire pour situer correctement, temporairement parlant, l'observation.

TEMOIN N° 4

Nom : Roucou Pierre.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:20.

Soir tombant, ciel clair.

Le témoin se trouvait à vélo en haut du pont « Gesiot » (voir plan) et descendait en direction de la R.N. 17.

En regardant le ciel, a vu 2 points lumineux rose violacé descendre verticalement à la même vitesse et relativement lentement (comme des feux d'artifice quand ils retombent).

Ils disparurent de sa vue derrière les peupliers et les habitations qui bordent la route (voir photo N° 4).

Temps de l'observation : 3 à 4 secondes.

Distance entre les 2 points lumineux : environ 2 cm à bout de bras.

Le témoin vit arriver les pompiers environ 15 minutes après alors qu'il était sur la R.N. 17 en train de promener son chien.

Pendant l'observation n'a rien ressenti.

Calculs :

Nous pouvons voir sur le plan au $1/5000^e$ que la direction, donnée par le témoin sur la position des points lumineux, est approximativement celle des 2 brûlures.

Eu supposant qu'ils étaient à la verticale de la brûlure N° 1, nous obtenons par calcul la dimension de 29 m pour la dimension les séparant.

Conclusion :

Le témoin est un homme très simple et a vraisemblablement vu ce qu'il nous a décrit.

TEMOIN N° 5

Nom : Thieffry Pierre.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:20.

Soir tombant, ciel clair.

Le témoin se promenait en compagnie de sa femme le long de la R.N.

Leur attention fut attirée par une lueur rougeâtre derrière eux.

Ils se retournèrent et virent tomber verticalement 2 petites boules rouge foncé à la vitesse qu'aurait eu une pierre en tombant.

Selon M. Thieffry qui se trouvait à une centaine de mètres de la brûlure N° 1, les boules ne devaient pas être plus grosses que le poing et devaient être tombées à 5 mètres l'une de l'autre aux alentours de cette brûlure. Les témoins n'ont pas réellement vu l'arrivée au sol, en effet le terrain forme talus par rapport à la R.N. 17 et descend ensuite en pente douce vers le chemin d'Esquermes.

La supposée arrivée au sol s'est d'ailleurs passée sans aucun bruit, sans illumination ni projection.

M. Thieffry, sans s'en préoccuper davantage, s'est dit alors que ça allait prendre feu et a continué sa promenade.

En effet, repassant 3 à 4 minutes plus tard, le feu avait pris.

Les pompiers arrivèrent 10 à 15 minutes plus tard.

Aucune sensation de quoi que ce soit pendant l'observation ni de suite fâcheuse.

Conclusions :

Le témoin nous a paru sûr de lui et a vraisemblablement décrit correctement ce qu'il avait vu. Sa femme s'est désintéressée de la conversation.

A notre avis, ces 2 boules sont sûrement les 2 points lumineux de la dernière observation des témoins N° 2^e: M. et Mme Saint-Léger.

TEMOIN N° 6

Nom : Vandenende Alain.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:20.

Soir tombant, ciel clair.

Le témoin était dans son jardin (voir plan) et jouait avec ses deux chiens.

Son attention fut attirée par une sorte de sifflement aigu assez net alors que ses deux chiens commençaient à aboyer.

Il releva alors la tête et vit une forme (non distincte) rouge foncé passant à l'horizontale au-dessus de lui.

La vision fut très brève car la trajectoire de l'objet fut rapidement cachée par une haie de troènes de 3 m de haut bordant la propriété.

Cette trajectoire, semble-t-il au témoin, était sensiblement parallèle à la R.N. 17 et était dirigée vers Lesquin (S.S.E.).

2 secondes après le passage de l'objet, il y eut une illumination brève, rougeâtre, du ciel avec des projections lumineuses jaunes qui retombèrent en pluie (genre de feu d'artifice).

Le tout se passa sans aucun bruit.

Entre le passage de l'objet et la fin des retombées, environ 4 secondes.

Les pompiers arrivèrent environ 15 minutes après.

Le témoin, lors du passage de l'objet, n'a ressenti aucune sensation. Sa montre fonctionne toujours normalement.

Conclusion :

Le témoin, bien qu'étant assez jeune, nous a paru tout à fait sincère et a vraisemblablement raconté fidèlement ce qu'il avait vu.

TEMOINS N° 7

Nom : Mme Leroux (se fait appeler Mme Houssois).

Nom : Mme Bailly.

Une fillette.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:15 - 20:20.

Soir tombant, ciel clair.

Mme Leroux était chez elle en compagnie de son amie Mme Bailly et d'une fillette.

Leur attention fut attirée par les chiens de Mme Leroux qui commencèrent à aboyer.

Elles se dirigèrent vers la fenêtre et virent, à travers la vitre, passer dans le ciel l'un en dessous de l'autre, 2 fuseaux lumineux de couleur rose violacé. Ils étaient chacun suivis par une traînée de même couleur qui allait en s'estompant (voir croquis).

Leur trajectoire semblait, vu l'angle, être dirigée vers le sol.

Grandeur des fuseaux à bout de bras ; 30 cm.

Durée de l'observation : 1 à 2 secondes.

Quelques instants plus tard, illumination brève du ciel, le tout sans aucun bruit ni projection.

Mme Leroux, ayant cru alors que 2 avions venaient de se télescoper, partit alerter le café « Le Tourlourou ».

Sur le moment les témoins n'ont rien ressenti à part une forte surexcitation, mais les suites furent moins bénignes :

Mme Leroux : maux de tête, fatigue physique, insomnie.

Mme Bailly : mêmes symptômes.

M. Houssois : mêmes symptômes + complications rhénale.

(Il se trouvait au café « Le Tourlourou » au moment de l'événement).

La fillette : saignement du nez 1/2 heure après l'événement et démaigeaisons.

Animaux : les jeunes chatons de Mme Leroux lui semblent particulièrement somnolants ces derniers temps.

Calculs :

Si nous estimons que les fuseaux passèrent à environ 120 m des témoins (voir plan) nous obtenons par calcul :

— 57,2 m pour leur longueur.

— 11,4 m pour leur diamètre.

— 4,6 m pour la distance les séparant.

Ces dimensions paraissant par trop importantes, nous pouvons supposer que les témoins ont mal interprété leur observation.

Conclusion :

Les témoins nous ont paru relativement sincères et, bien qu'ils aient certainement vu quelque chose,

ont peut-être enjolivé quelque peu leur histoire surtout en ce qui concerne des suites (un voisin qui habite à 5 m de chez Mme Leroux et qui n'a d'ailleurs rien vu, n'a ressenti aucun malaise).

La fillette, que nous n'avons pas vue, a fait un dessin des objets où elle les représente sous la forme de comète (voir croquis).

TEMOINS N° 8

Nom : Roure Alain et Michel.

Nom : Taminiaux Reynald.

Nom : Pottier Claude.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:20.

Soir tombant, ciel clair.

MM. Alain et Michel Roure étaient à leur porte et discutaient avec 4 de leurs amis dont MM. Taminiaux et Pottier (voir plan).

Leur attention fut attirée par une illumination jaune orangé ayant sa source derrière des arbres situés au Sud.

(Durée : quelques secondes.)

Les 4 témoins, qui regardèrent dans cette situation, virent s'élever derrière les arbres 2 petites boules lumineuses de couleur rouge vif. Celles-ci montèrent verticalement pendant 2 secondes puis se séparèrent en amorçant, chacune de leur côté, une course ascendante. Elles s'éteignirent brusquement 1 seconde après le début de leur séparation.

Distances à bout de bras données par les témoins :

— Diamètre des boules : 2 mm.

— Distance entre elles : 1 diamètre.

— Distance entre elles lors de l'extinction : 6 cm.

— Hauteur de leur ascension au dessus des arbres : 10 cm.

Les pompiers arrivèrent environ 15 minutes plus tard.

Ils ne ressentirent rien pendant leur observation et ne subirent aucune suite fâcheuse.

Calculs :

Nous constatons que la direction donnée par les témoins sur la position des boules correspond à celle de la brûlure N° 1 distante de 500 m.

En supposant que ces 2 boules aient été à la verticale de celle-ci, nous trouvons par calcul :

— Diamètre des boules : 1,54 m.

— Distance entre elles : 1,54 m.

— Distance entre elles lors de l'extinction : 46 m.

— Hauteur totale de leur ascension : environ 140 mètres.

On peut constater que le diamètre calculé correspond à peu près à celui trouvé pour l'observation du témoin N° 2 : M. Saint-Léger.

Conclusion :

Les 4 témoins, bien qu'étant assez jeunes, nous ont paru sincères et ont semble-t-il décrit correctement ce qu'ils avaient vu en se mettant eux-mêmes d'accord lors des légers désaccords de leur point de vue.

TEMOINS N° 9

Nom : Mme Blanchot.

Son fils qui était de passage.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:15 - 20:20.

Mme Blanchot était chez elle en compagnie de son fils et regardait la télévision (n'a pas constaté de perturbation).

Leur attention fut attirée par la teinte orangée qu'avait soudainement pris la toiture faisant face à la fenêtre.

Ayant cru à un incendie, les témoins sortirent mais ils ne virent en fait que quelques flammes, la brûlure N° 1 étant légèrement en contrebas par rapport à leur position.

Ils n'y prêtèrent d'ailleurs pas plus d'attention.

A signaler aussi qu'il y avait beaucoup de fumée et que le vent avait pour direction O.S.O.

TEMOINS N° 10

Nom : M. Houssois.

Nom : M. et Mme Hujeux.

Circonstances :

Dimanche 19-9-71 vers 20:20 - 20:25.

M. Houssois prenait une consommation chez M. Hujeux.

Ils virent arriver Mme Leroux toute excitée qui leur annonça que 2 avions venaient de se téléscoper au-dessus d'un champ.

Ils sortirent pour constater que le feu s'était déclaré sur un front de 100 m à 150 m leur semblait-il.

Ils furent d'ailleurs étonnés quand, le lendemain, ils constatèrent le peu d'étendue de la zone brûlée.

M. Hujeux avertit alors le Commissariat vers 20:24.

Commentaires de la rédaction

Nous ne pouvons que féliciter les deux enquêteurs pour la richesse des témoignages tous azimuts recueillis, l'importance de la documentation cartographique, les nombreuses photos prises. Tous ces éléments, après contrôle, nous ont permis de nous faire une opinion et d'établir des hypothèses.

Les témoins N° 3 apportent un témoignage capital dans cette affaire. Ils ont vu une trajectoire parabolique de deux des objets et leur provenance du sol. On ne peut pas les écarter de cette enquête, et cette trajectoire laisse à penser qu'il s'agit d'engins (sorte de fusées d'un type non défini) lancés d'un lieu donné, assez proche des incendies.

Les témoins N° 2 indiquent également que les objets, par deux fois deux boules, se sont élevés derrière des maisons situées au N.N.O. et ont décrit une trajectoire en parabole. Le départ du sol ne fait aucun doute et l'hypothèse d'engins lancés par un émule de la NASA se trouve renforcée.

L'étude de la trajectoire vue par le témoin n° 4 (voir dessin) indique que celui-ci était placé dans le plan de la trajectoire parabolique des engins, et ceci est confirmé par l'observation du témoin n° 6 qui a vu un engin passer au-dessus de lui. Ce témoin, M. Vandenberghe, est placé entre les incendies et le témoin n° 4, M. Roucou. Ceci donc constitue la preuve de nos déductions.

La direction du départ, qui ressort de l'exploitation de la photo des lieux depuis le point d'observation des témoins n° 3, coupe le plan de la trajectoire quelque part dans la zone hachurée du plan.

Cette zone est en partie confirmée par les témoins n° 2, encore qu'elle se situerait un peu plus à gauche si l'on doit tenir compte de l'orientation exacte N-NO donnée.

Ces constatations sont suffisantes pour nous en tenir à l'hypothèse d'engins lancés par un amateur artificier, et non à celle de quelconques MOC qui auraient été vus six fois sur des trajectoires N-NO-S-SE, chutant sur le sol et y provoquant les incendies constatés.

La nature des engins nous est inconnue et il appartient aux services de police de s'en préoccuper s'ils désirent approfondir cette affaire. Les témoins n° 7 précisent une forme, les témoins n° 2 et n° 8 un départ d'éléments au sol sur le lieu de chute n° 1, et une retombée après extinction qui peut fort bien être le fait d'un engin non entièrement consumé. Nous insistons sur le fait que jamais le comportement des objets peut faire supposer qu'il s'agisse de MOC pilotés ou téléguidés. Tous les témoins, ou bien décrivent une trajectoire ayant pour départ le sol proche, ou une chute d'objets, pure et simple.

Le texte des enquêteurs indique qu'il dut y avoir 6 objets : 2 pour la zone 2, deux fois 2 pour la zone 1, et en finale une projection verticale de deux objets qui sont retombés après extinction. Je m'excuse auprès des soucoupistes pour cette conclusion qui m'est bien entendu personnelle. et je n'exclus pas à d'autres de défendre leurs hypothèses avec des arguments valables à l'appui, comme je le fais moi-même avec les éléments qui m'ont été fournis.

F. L.

Observations des Enquêteurs sur l'hypothèse avancée de fusées :

Adaptation terrestre des témoignages :

Témoin n° 1 : en supposant que les deux boules observées n'étaient en fait que deux gros points lumineux, on peut penser alors que ce n'étaient que deux fusées éclairantes, côte à côte, avec leur auréole lumineuse.

Témoins n° 2 : on peut, là aussi, supposer que M. Saint-Léger, lors de sa première observation, a vu la même chose que M. Lowys.

Le mur lumineux vu dans le champ peut là aussi être expliqué par la présence au sol d'une fusée éclairante non encore consumée. En effet, quand il arrive qu'une fusée éclairante arrive au sol encore en activité, elle produit une zone lumineuse s'étendant sur une cinquantaine de mètres de largeur et sur un mètre de hauteur (à vérifier).

Les autres observations vues par M. Saint-Léger et sa femme peuvent là s'assimiler à des fusées dites « de tir » qui se seraient éteintes avant de toucher le sol. Ces fusées sont plus petites que les éclairantes et toute leur trajectoire est visible (à vérifier).

Témoins n° 3 : on peut, là aussi, supposer que Mme X... et sa fille aient vu deux fusées éclairantes mais qui auraient eu une trajectoire très tendue (ce qui expliquerait qu'elles les aient vu grossir) et non une trajectoire verticale.

L'observation de M. X... s'explique aussi tout naturellement comme pouvant être des fusées de tir. Ce qui est étonnant c'est qu'il n'ait pas vu la fusée éclairante au sol.

Témoin n° 4 : on peut, là aussi, supposer que ce n'était en fait que deux fusées éclairantes.

■ ■ ■

Samedi 18 Mars 1972 :

SOIRÉE NATIONALE de SURVEILLANCE PHOTOGRAPHIQUE

Après vous avoir laissé le temps d'étudier notre mise au point parue dans le dernier numéro, il paraît indispensable de l'illustrer par une vaste « manipulation ».

Quoiqu'ambitieuse, l'idée est simple. Il s'agit premièrement de vérifier si les moyens et les bonnes volontés dont nous disposons sont suffisants pour surveiller le territoire, et de roder aussi bien le matériel que les méthodes d'analyse (l'assurance d'un parfait fonctionnement serait du plus haut intérêt en cas de vague de M.O.C.).

Dans la mesure où la première proposition se vérifie — et nous pensons qu'elle le sera —, la deuxième est de constater si la fréquence des M.O.C. dépend ou non du nombre et de la sensibilisation des observateurs.

Bien que beaucoup d'autres points puissent être vérifiés, nous nous bornerons pour cette fois à ces deux-ci.

Ce que nous allons faire est simple; nous allons tous surveiller géographiquement le ciel pendant une soirée entière, voire la nuit qui suivra...

QUI ? Tous les abonnés de Résufo, bien sûr, et tous les abonnés de LDLN qui possèdent un appareil, et même les « indépendants » qui voudront nous aider.

QUAND ? Dès les premiers beaux jours, soit fin mars; afin de permettre au plus grand nombre de participer nous choisirons un samedi et pour avoir une nuit sans lune, propice à la photo du ciel, le **SAMEDI 18 MARS** convient parfaitement.

AVEC QUOI ? Avec votre appareil que vous chargerez de film noir et blanc de rapidité 100 ASA, à défaut d'un film neuf, vous pouvez garder une « queue de film, 4 ou 5 vues, pour cette soirée. Il serait souhaitable cependant d'uniformiser la rapidité.

OU ? Si on photographie seul, on a autant de chance de voir quelque chose dans n'importe quelle direction, et par conséquent le zénith convient parfaitement par sa qualité de ciel. Mais cette fois-ci nous allons profiter du nombre pour surveiller les basses

(Suite page 24)

■ ■ ■

Témoin n° 5 : ici peut-être des fusées de tir.

Témoin n° 6 : ce témoignage, ainsi que le suivant, étant les seuls à parler de traînée, et les fusées citées ci-dessus n'en ayant pas, nous sommes à même de penser qu'il aurait pu s'agir là de fusées genre NASA.

L'origine de celles-ci aurait pu être dans la zone hachurée indiquée sur le plan. L'illumination ainsi que les projectiles auraient pu résulter de leur explosion au sol.

Témoins n° 7 : ces témoignages venant confirmer la version du témoin n° 6 nous pouvons donc admettre que c'étaient probablement des fusées lancées par un petit concurrent de la NASA.

Témoins n° 8 : on peut à la rigueur définir ce qu'ils ont vu comme étant des projections verticales de débris de deux fusées (des témoins n° 6 et 7) lors de leur explosion.

Points ne collant pas à cette version :

— S'il se fut agi de fusées éclairantes et de tir :

Bien que cela sous-entend automatiquement deux pistolets lance-fusées, la similitude des trajectoires et la position des deux fusées entre elles nous semblent très difficile à réaliser.

— S'il se fut agi de fusées incendiaires :

En effet, le type et la superficie des brûlures tendraient plutôt à laisser supposer qu'il devait s'agir de fusées incendiaires et non de fusées éclairantes. En cela, ces fusées incendiaires ne sont pas lancées du sol, vu la fragilité de leur enveloppe qui doit s'écraser au premier choc et non par inertie au départ. Elles sont en principe lâchées d'avion et ne sont pas visibles la nuit lors de leur chute.

— S'il se fut agi d'un concurrent de la NASA,

nous maintenons :

— Qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de fusée dont le corps soit luminescent.

— Que pour expliquer leur position l'une en-dessous de l'autre, on ne peut que dire qu'elles étaient solidaires entre elles (bizarre qu'un amateur s'amuse à construire une fusée de ce type).

— Que vu l'étendue des zones brûlées, cela suppose automatiquement une très grande quantité de combustible et donc la présence de réservoir métallique et non en carton pour la contenir.

— De ce dernier fait on aurait du découvrir, non pas le ou les quelques soi-disant fragments trouvés par les Belges, mais bien les fusées elles-mêmes au beau milieu du cratère causé par leur impact.

— De plus, la trajectoire donnée par le témoin n° 6 situerait le lancement d'un autre endroit que celui où partirent les fusées éclairantes et de tir.

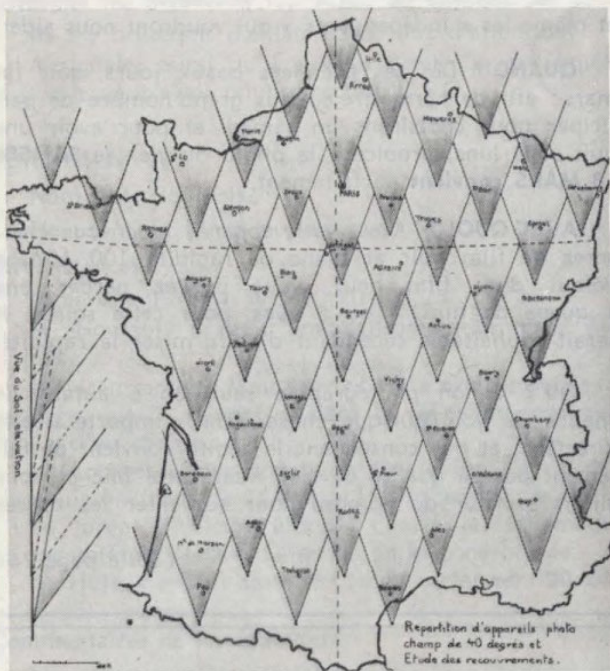
— Que des débris d'explosion (qui ne fit aucun bruit) montant dans le ciel relativement lentement et avec des trajectoires symétriques par rapport à un axe et qui s'éteignent brusquement, nous paraissent très singuliers.

Pour résumer, on aurait donc eu ce soir-là deux dangereux pyromanes. L'un avec deux pistolets lance-fusées et l'autre, émule de la NASA, qui réussirent tous deux leurs tirs aux mêmes endroits et à peu près au même moment (coïncidence pour le moins étrange).

De plus, nous étant renseignés à droite et à gauche dans le voisinage, nous aurions du entendre quelque chose des plaisanteries de ces deux farceurs.

Nous terminons ici en nous nous remettant à vous-même afin de juger.

altitudes. Comme le montre la figure, chacun photographiera devant soit vers le N, laissant aux autres participants le soin de surveiller ce qui se passe dans son dos et les côtés (il va sans dire que la figure représente le cas idéal de 50 participants répartis de façon homogène, la répartition ne sera pas aussi bonne mais nous pensons que vous serez plus nombreux et que ceci compensera cela).



En pratique, de chez soi ou de son lieu habituel d'observation chacun visera soigneusement le N (que tous connaissent) en plaçant le bas du cadrage à 10° (quatre doigts) de l'horizon (fig. 2). Ceux qui ne disposent pas d'un horizon dégagé viseront le point le plus proche du N, en évitant les lumières parasites issues des immeubles gênants (fig. 3).

Ainsi notre surveillance sera maximale dans les basses altitudes.

COMMENT ? L'appareil sera solidement fixé sur son pied ou sur un support de fortune, muni si possible de son pare-soleil et d'un déclencheur souple. La mise au point sera faite sur l'infini et le diaphragme ouvert au maximum. Dans les villes ou les endroits fortement illuminés, on diaphragmera de 1:4, jusqu'à 1:8 si la luminosité est très forte. L'obturateur sera réglé sur la pose T, ou B avec déclencheur à blocage. Sur les appareils de type « Box » possédant la pose mais pas de prise de souple, le levier sera bloqué par un moyen quelconque, un gros élastique par exemple.

Dès que la nuit sera bien noire, à 21:00, avec précaution pour ne pas faire de « bougé », la pose sera ouverte pour une demi-heure. A 21:30 vous fermerez. Il serait bon de fermer l'obturateur une ou deux minutes avant ou après l'heure convenue afin qu'il n'y ait pas interruption totale de la surveillance.

Aussitôt, sans changer l'appareil de place, vous passerez à la vue suivante et la pose reprendra jusqu'à 22:00. Nouveau changement à 22:30 jusqu'à 23:00.

A 23:00 prend fin l'expérience générale, deux heures étant un minimum; au-delà vous pouvez continuer aussi longtemps que vous pourrez.

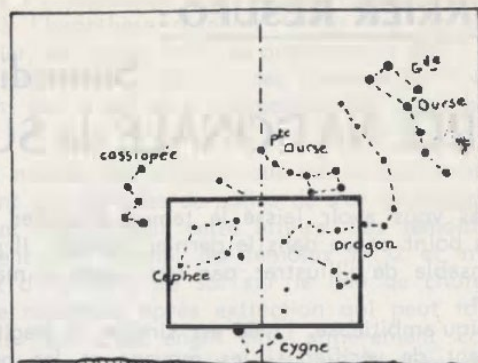


Fig2. Champ théorique, Aspect du Ciel
le 18 mars

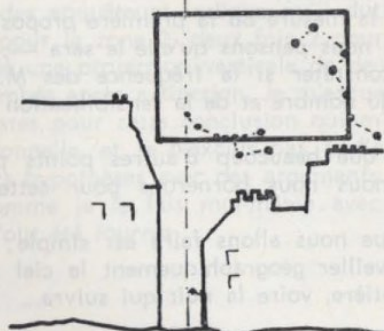


Fig3. Obstacle majeur, visez au plus près du méridien et de l'horizon.

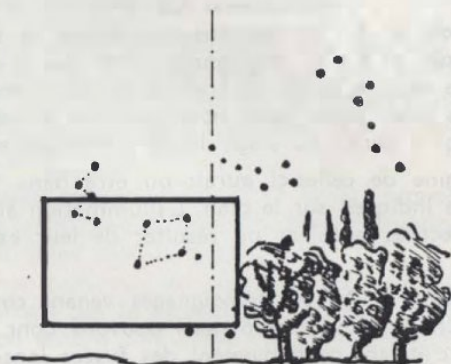


Fig4. Obstacle mineur, déportez-vous, en gardant le méridien dans le champ

Dès que possible vous développerez ou ferez développer le film. Ne faites pas de tirages papiers, envoyez-nous au plus tôt les négatifs que nous vous retournerons après analyse, si possible prévoyez une enveloppe timbrée pour le retour. N'omettez pas d'indiquer le lieu exact de prise de vue, le diaphragme utilisé et si vous n'avez pas pu respecter les conventions, vos heures et vos coordonnées : hauteur et azimuth. Si vous n'êtes pas Résufo donnez également les caractéristiques de votre appareil.

Que fera apparaître l'analyse des clichés ? Rien n'assure que des M.O.C. passeront ce soir-là ! Bien que toute observation de deux heures devrait permettre de voir au moins quelques phénomènes naturels ! Ceux-ci seront enregistrés. Mais il se pourrait que ces



FIDUFO (FICHIER INFORMATIQUE DE DOCUMENTATION SUR LES UFO)

LE POINT

Le lecteur de LDLN se souvient que nous avons présenté dans le n° 111 (avril 1971) un projet nouveau intitulé Fichier Informatique de Documentation sur les UFOs. Depuis la parution de cet article FIDUFO a enregistré de nombreuses propositions de collaboration. Elles prouvent à quel point la création d'une banque de données sur ce sujet s'avère nécessaire et souhaitée par tous ceux que le phénomène OVNI préoccupe. Nous voudrions préciser ici dans quel esprit



photos contiennent un grand nombre d'informations passionnantes. Si par exemple une telle soirée avait lieu pendant une « vague » de M.O.C., nous pourrions vérifier certaines hypothèses actuellement sans fondement ; par exemple ont-ils la « volonté » d'éviter les photos et les preuves de leur existence ? Depuis des années que le phénomène est étudié aucune expérience n'a été faite sur lui. Bien sûr, un tel phénomène, pour le moins particulier, exige un peu d'imagination dans l'expérimentation !

Il serait temps de passer du passif collectionneur d'observations à l'actif chasseur de M.O.C. Grâce à ses structures, LDLN est le parfait coordinateur de ces travaux de recherche. C'est donc dans ces colonnes que vous pourrez lire dans quelque temps le compte rendu de notre soirée expérimentale.

De toutes façons cette expérience doit être tentée, peut-être vous sentirez-vous isolé face à l'immensité du ciel, mais pensez bien qu'à quelques kilomètres de vous il y a un autre photographe. Seul, évidemment, vos chances seraient limitées, mais l'équipe devient un personnage omniprésent et rien de ce qui se passera sur le territoire pendant ces deux heures ne pourra lui échapper.

Encore deux mots : si vous possédez un objectif grand angle, utilisez-le. Et, bien sûr, nos amis Belges et Suisses sont invités !

Une seule chose pourrait nous arrêter : la pluie ! Quelques nuages ne doivent pas nous faire renoncer, seul un mauvais temps général, mais vraiment mauvais, remettrait cette soirée à plus tard.

Nous comptons beaucoup sur cette vaste expérience pour étudier la valeur du principe Résufo, à défaut de M.O.C. pensez donc à l'intérêt de ces photos si un gros bolide passait au-dessus de la France, ou si nous étions témoins d'une pluie exceptionnelle d'étoiles filantes !...

L'EQUIPE RESUFO.

Novembre 1971.

RESEAU DE SURVEILLANCE PHOTOGRAPHIQUE DU CIEL « RESUFO »

Participez efficacement à la recherche sur les M.O.C. Inscrivez-vous au réseau « RESUFO ».

Tout possesseur d'un appareil photo peut en faire partie.

Renseignements sur simple lettre (joindre un timbre réponse) à M. MONNERIE, 8, Passage des Entrepreneurs, 75-PARIS (15°).

nous entendons travailler, et comment nous comptons nous organiser.

FIDUFO constitue en quelque sorte le premier échelon d'une recherche collective et bénévole et, de ce fait, pose des problèmes originaux que nous entendons partager avec tous ceux qui collaborent à cette extraordinaire entreprise.

FIDUFO n'est pas le produit de quelques cerveaux abstraits à la recherche d'une vérité inaccessible, mais veut être un système informatique simple, auquel chacun peut collaborer. Le travail à réaliser est considérable, mais la somme des petits travaux de chacun constituera un outil d'analyse tout à fait original et objectif dont nous sommes en droit d'attendre beaucoup.

LA QUALITE D'UN FICHIER

Très succinctement, les qualités d'un fichier peuvent se grouper en cinq thèmes :

- 1 — Exactitude
- 2 — Ouverture
- 1 — Homogénéité
- 4 — Utilité
- 5 — Simplicité.

1 — Exactitude

Les informations contenues dans le fichier doivent être aussi exactes que possible. Certains aide-mémoire déjà constitués préfèrent répéter autant de fois un cas qu'il y a de sources différentes rapportant des éléments différents. Cette attitude se justifie du fait que d'une source à l'autre plusieurs informations diffèrent parfois au point qu'un doute s'élève sur l'identité des cas. Dans la mesure du possible, si l'on est certain qu'il s'agisse du même cas on notera les différentes caractéristiques, même contradictoires. Il ne faut pas de plus interpréter l'information à coder. Ceci est évidemment très délicat, le vocabulaire utilisé est fonction du témoin et de sa formation (l'un parlera de tuyère, l'autre d'échappement, un autre de flamme, etc...). On ne peut éviter totalement les erreurs, et si l'enquêteur doit travailler avec le maximum de soin, l'indexeur, puis le codeur, se doivent de ne rien modifier.

Il nous semble important, en effet, de rentrer avec le maximum de soin et d'exactitude les informations connues. C'est pourquoi, d'une part, FIDUFO reste indissolublement lié à LDLN et son réseau d'enquêteurs ; d'autre part, priorité sera donnée aux cas français sur lesquels nous pouvons travailler avec le maximum de précision et d'objectivité.

N.D.L.R. — M. Vauzelle nous permettra ici d'intervenir pour préciser notre pensée personnelle sur le problème qui nous est commun.

Il y a une différence fondamentale entre un catalogue de faits et un fichier. Le catalogue recueille des informations mais ne les vérifie pas (en général). Elles peuvent être erronées dans les détails ou relater des faits journalistiques plus ou moins fantaisistes. Le fichier, lui, se doit de coder des informations vérifiées. D'où la nécessité de s'assurer de cette vérification ou de la provoquer.

Il est bien évident que les cas français sont plus faciles à vérifier, le réseau des 800 enquêteurs LDLN étant pour ce faire à la disposition du fichier.

S'il y a des enquêtes étrangères excellentes (il n'est pas question de catalogue) qui peuvent être codées avantageusement et en toute certitude d'exactitude, il n'en reste pas moins que si des détails font défaut, le recours pour se les procurer n'existe pas. Priorité donc aux cas français, d'autant plus que le fichier s'organisant aussi sur le plan international, peut donner à des échanges d'informations locales, déjà indexées, ou même codées avec plus d'exactitude que nous ne saurions le faire de l'extérieur. Tout cela concourt à cette priorité dont parle notre ami Vauzelle, et nous insistons sur la plénitude du terme. Si la mise au point du code a constitué un énorme travail parfaitement réussi, et dont FIDUFO est à féliciter, si l'organisation du travail matériel est un pari qu'est en train de gagner FIDUFO, le plus dur reste à réaliser : la liaison entre ceux qui fichent les détails et ceux (les enquêteurs) qui vont chercher sur les lieux, ou sur documents, les détails qui font défaut et qui existent cependant. C'est à ce prix qu'un fichier constituera une œuvre scientifique pouvant être d'une très grande utilité pour la recherche, et non un codage de faits douteux avec des détails si minces que son exploitation n'offre plus actuellement d'intérêt : d'autres chercheurs l'ayant réalisée et publiée.

2 — Ouverture

Si l'on veut rentrer dans les détails, il n'est pas possible de les prévoir tous. La nature des observations évolue, et il n'est pas toujours possible de faire rentrer tel fait ou telle caractéristique dans une classification pré-établie. Il est donc nécessaire de pouvoir créer à tous moments de nouvelles rubriques, sans qu'il y ait pour ce faire à modifier les cas déjà codés. Cette nécessaire souplesse explique la double articulation mise au point :

a) RUBRIQUES regroupées selon les grands thèmes se retrouvant dans tous les comptes rendus : données temporelles, géographiques, objets, passagers, témoins, phénomènes associés, enquête et résultats.

b) CARACTERISTIQUES : dans chaque rubrique on peut énoncer un nombre **non limité** de détails pour lesquels un code est prévu laissant de très larges possibilités.

3 — Homogénéité

La décomposition en rubriques a été faite de manière à ce qu'il n'y ait pratiquement aucune difficulté pour savoir dans quelle rubrique doit être placé un détail. Si une hésitation apparaît, il est préférable alors de faire figurer ce détail dans chacune des rubriques en question.

Que l'on considère cependant ce que pourrait être un détail, par exemple : dans la rubrique « passager description » (1) « Personnage ventru sorti d'un disque muni d'un cylindre qui se rentre au décollage ».

Il n'est évidemment pas question dans la rubrique « passager » de prévoir tous ces détails qui mêlés à d'autres sur le passager n'ont pas la même « valeur » d'information que par exemple : « personnage vêtu d'une chemise rouge ».

Nous préférons décomposer le (1) en différentes informations :

« Personnage ventru »

« appareil discoïdal »

« détails de forme » : cylindre proéminent

« phénomènes associés pendant » : cylindre rentré qui ont déjà une « valeur semblable » du fait qu'elles ne rendent compte que d'un détail.

Il est alors prévu des liens qui permettent de restituer une information telle que (1), en préservant aux différentes informations contenues dans les rubriques une homogénéité suffisante.

4 — Utilité

L'homogénéité, comme la nature des rubriques, et celle des caractéristiques, ont été réglées en fonction d'une utilisation dans des recherches futures. Ces recherches ont été naturellement pressenties et portent sur :

— Corrélations entre caractéristiques.

— Classification automatique selon des caractéristiques données : découvrir les grandes catégories, étudier les exceptions (typologie du phénomène).

— Filtrage des observations : quelles sont les observations frauduleuses ; on peut imaginer que des erreurs de témoignages cachent la forme réelle du phénomène — le cas est fréquent en physique, où les erreurs de mesure dépassent en amplitude le phénomène réel étudié.

A cette liste chacun peut ajouter ses propres idées de recherches. En ceci l'élaboration du fichier n'est que la première étape d'une recherche collective beaucoup plus étendue.

5 — Simplicité

D'une manière générale la méthode élaborée relève d'une technique très savante dite des « mots-clé ». Il suffit en effet au codeur de savoir décomposer le cas en rubriques et de placer chaque détail pertinent, vérifié, dans la ou les rubriques qui le concerne. Ce premier travail est le plus long, mais le plus simple. Avec un peu d'habitude il est même rapide.

Cette qualité de simplicité est essentielle. C'est elle qui permet à celui qui ne possède ne serait-ce qu'une ou deux soirées par mois de participer efficacement au développement de ce projet.

J.-C. VAUZELLE
Secrétariat FIDUFO

NDLR. — Le texte comportait des détails d'organisation qui, intéressant plus spécialement la quarantaine de participants actuels, ont été supprimés en accord avec les responsables qui en feront une diffusion particulière.

Nous ne saurions insister auprès de tous ceux qui désirent se rendre utiles, afin qu'ils participent à l'élaboration de ce fichier. Dix petites fiches l'an... un grain de sable, une goutte de rosée dans l'océan des loisirs, et cependant ce petit effort répété mille fois suffit pour terminer le fichier... Pensez-y et soyez généreux de votre temps.

Un gros effort est aussi demandé aux enquêteurs, mais c'est à ce prix que la recherche progressera, et qu'ils acceptent la recherche du détail, voire de l'enquête, que FIDUFO sera conduit à leur réclamer.

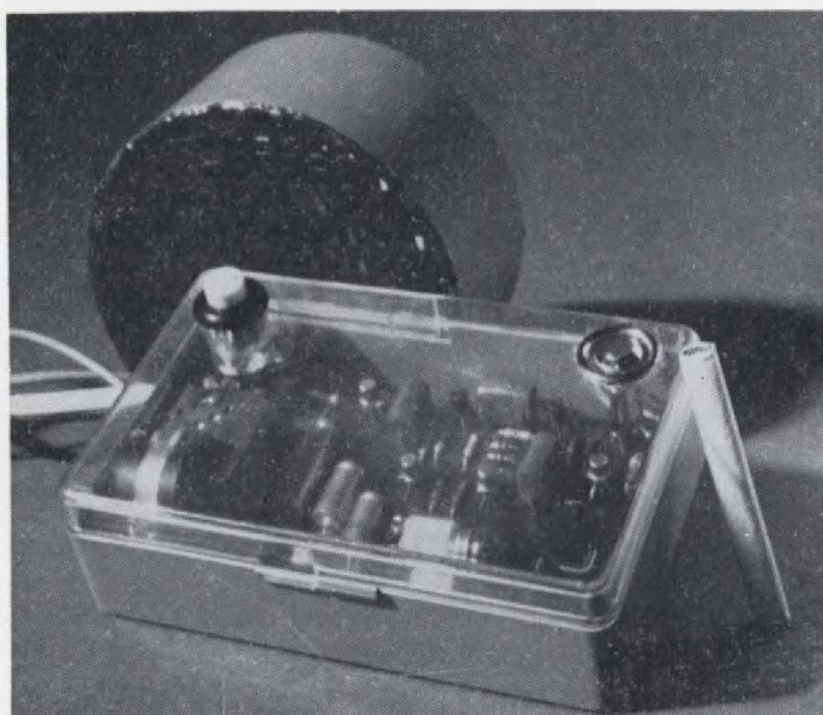
RENDEZ-VOUS UTILE EN AIDANT FIDUFO

S'adresser à J.-C. VAUZELLE, 6, rue Scarron
92 - FONTENAY-AUX-ROSES
(timbre réponse S.V.P.)

DÉTECTEURS

Nous voici en mesure de mettre à la disposition de nos lecteurs de nouveaux détecteurs.

1/ LE DETECTEUR « VEGA II » (le plus sensible)



Principe de ce détecteur :

— L'aiguille d'une boussole coupe un flux lumineux entre une ampoule et une photo-résistance.

— Toute variation locale du champ magnétique terrestre suffisante pour faire dévier la boussole de quelques degrés (entre 2° et 4°) est enregistrée par la photo-résistance, qui autorise le fonctionnement d'un oscillateur actionnant un haut-parleur.

APPELS DE DÉTECTEURS

POSTE de M. Georges N... à 66-PERPIGNAN.

Ses deux détecteurs ont fonctionné le 4 juillet 1971 à 10:40, alors que Mme Delcourt observait (de son balcon situé au 6^e étage) un objet brillant au soleil vers le S-E, au-dessus d'un château d'eau (dimension apparente de l'objet : 5 mm à bout de bras).

POSTE de M. Francis M... à 63-MARINGUES.

Appels les 9 juillet 1971 entre 14:30 et 19:00 (perle mémoire descendue) et 13 septembre 1971 à 9:12 durant 30 secondes (aucune observation).

POSTE de Mme Henriette M... à 75-PARIS (11^e).

Appel le 10 août 1971 entre 18:15 et 18:30. Petit orage local; temps couvert, pas d'observation.

POSTE de M. Daniel P..., en vacances à 80-PERNOIS.

Appel le 29 août 1971 à 9:20 durant un peu moins d'une minute. Temps couvert par nuages élevés; aucune observation.

POSTE de M. Jean-Louis J... à 33-CARS.

Appel le 18 novembre 1971 à quatre reprises entre 11:30 et 11:45. Seule une personne de sa famille était présente, qui n'a pas songé à observer le ciel bien dégagé.

— Une mémoire électronique enregistre l'appel et maintient un voyant allumé jusqu'à ce que l'utilisateur agisse sur un bouton-poussoir, supprimant ainsi l'information mémorisée.

Caractéristiques :

- Encombrement coffret : 137 × 87 × 43.
- Haut-parleur : 110 × 40.
- Isolement électrique par transformateur incorporé.
- Consommation : 2 à 4 watts suivant état : (veille, mémoire ou appel).

Livraison par envoi postal recommandé, accompagné d'une notice d'emploi.

Préciser à la commande :

Alimentation 110 ou 220 volts.

Prix : 225 F comprenant le port et éventuellement le service après vente.

Règlement par chèque bancaire ou mandat-carte à Monsieur Roger HERRMANN, 22, rue Curie — 94-VALENTON.

2/ LE DETECTEUR DU G.T.R.

(Groupement Technique de Recherches)

Une fiche technique complète accompagnée d'une notice détaillée d'exploitation de l'appareil seront jointes à l'envoi de celui-ci. Cependant pour fixer les idées, il en est donné ici une description générale.

Contenu dans un boîtier en plastique de 135 × 85 × 40, le détecteur monté sur circuit imprimé est alimenté par deux piles ordinaires de 4,5 volts. La consommation de l'appareil en position de surveillance ne reste pas en effet tout à fait nulle (quelques centaines de micro-ampères) et ces piles bon marché, dont la capacité est assez importante, doivent durer plusieurs mois.

Lorsque sous l'effet d'une perturbation magnétique de quelques milliers de gammas, l'aiguille aimantée mobile dévie de quelques degrés, elle ferme un circuit à constante de temps sur un dispositif électronique à deux transistors. Ce dernier alimente alors l'avertisseur sonore pendant quelques dizaines de secondes définies par la valeur de la constante de temps, et indépendamment de la nouvelle position éventuelle de l'aiguille.

Comme sur les anciens modèles, il est prévu un système de « mémoire à perle » pour les cas de fonctionnement en l'absence de l'observateur.

Les demandes peuvent être adressées à : René OLLIER, 8, impasse des Entrepreneurs, Paris 15^e, en précisant le lieu et les conditions d'utilisation de l'appareil. Le prix promotion qui s'élève à 40 F, port compris, ne sera payable qu'après réponse de disponibilité et selon les modalités précisées dans celle-ci.

DERNIÈRE HEURE : Avis important du G. T. R.

Le nombre (fixé à 25) de détecteurs du « Groupement Technique de Recherches » a été largement dépassé par les demandes, et nous vous informons que celles-ci sont momentanément closes. Nous attendons maintenant les rapports de fonctionnement de ces nouveaux appareils, avant de lancer une série importante.

Nous répétons d'autre part notre appel à l'intention des abonnés de PARIS et de la région parisienne qui veulent bien participer à notre travail de recherche qui devient de plus en plus lourd pour quelques individus isolés. Il existe de la besogne pour toutes les compétences et les bonnes volontés seront chaleureusement accueillies. Qu'elles m'écrivent à l'adresse suivante : René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, PARIS (15^e) (timbre réponse, SVP).

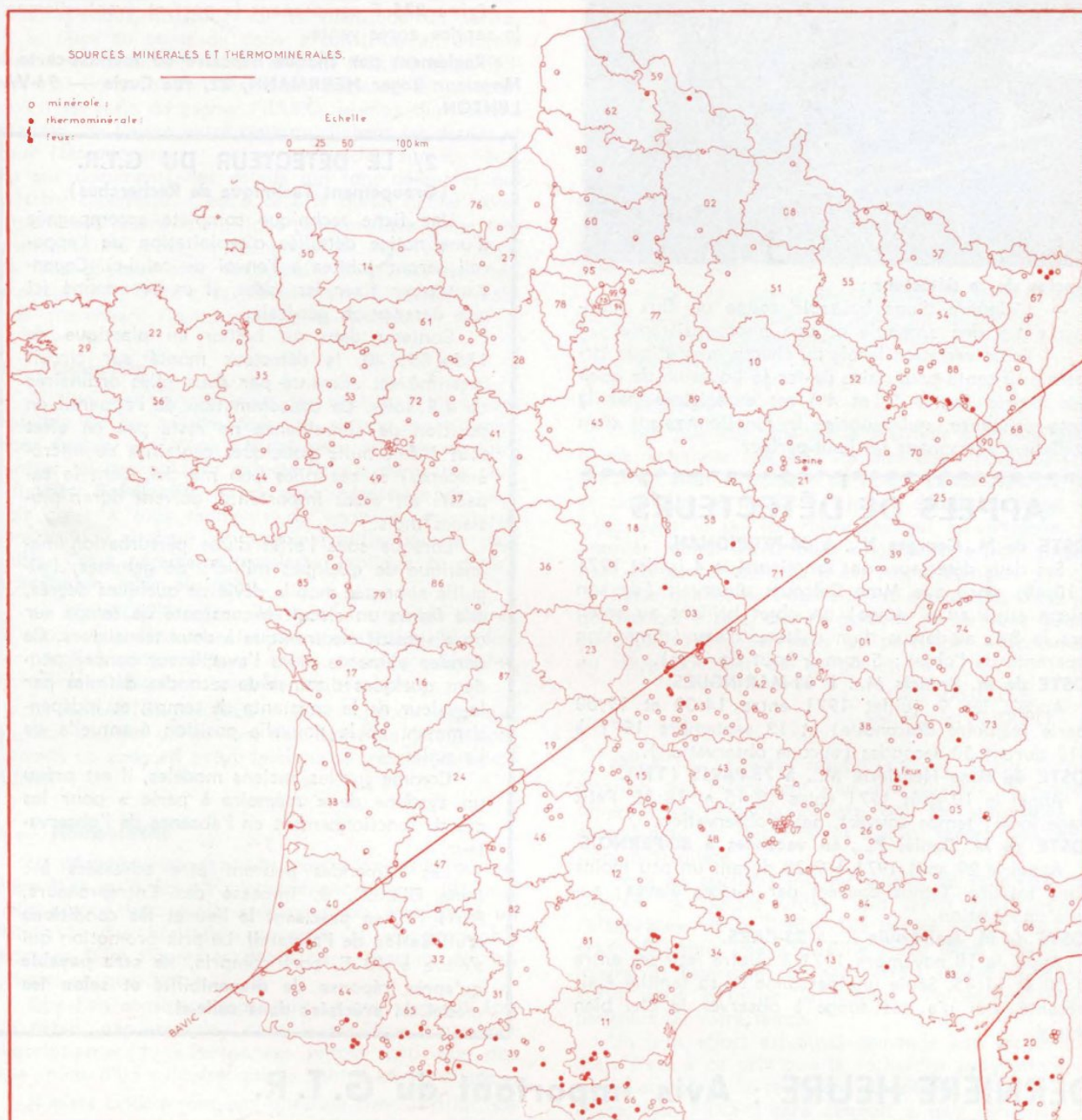
NOS LIVRES SÉLECTIONNÉS

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

1/ LES SOUCOUPES VOLANTES AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Franco : 19,40 F.

2/ LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES, par Henry DURRANT. Franco : 25 F.

3/ SOUCOUPES VOLANTES, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 22 F.



SOURCES ET M.O.C. : article pages 7 à 9

Dessin de F. LAGARDE

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire, 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne, Dépôt légal 1^{er} trimestre 1972.